

Célia PASQUETTI

Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier, Sup Agro.
Master 2 Développement agricole,
Institut National Agronomique de Paris Grignon, Agro Paris Tech.

Diagnostic agraire de la zone de Baptiste, Plateau Central, Haïti.

Stage de mars à octobre 2007.

Maître de stage : Arnauld Finet, AVSF.
Tuteur école : Sophie Devienne, Agro Paris Tech.



Je remercie chaleureusement :

- Arnauld Finet, qui a été un maître de stage chaleureux, compréhensif et compétent,
- Cécile Berut et Chesnel Jean Jean pour leur aide, leur amitié et, avant tout, leur amour d'Haïti,
- toute l'équipe d'AVSF pour sa gentillesse réconfortante,
- David Nicolas et toute l'équipe d'ICEF pour leur accueil,
- mon professeur tuteur, Sophie Devienne, pour son expérience et sa patience,
- tous les agronomes et techniciens qui ont pris le temps de m'aider,
- et bien sûr, tous les producteurs de Baptiste à qui ce travail est dédié.

PLAN

Introduction

p 5

I. Contexte de l'étude et méthodologie

- A) Le café en Haïti p. 6
 - ❖ Bref historique du café en Haïti p. 6
 - ❖ Le café aujourd'hui en Haïti p. 6
 - ❖ Le café, un enjeu national majeur p. 9
- B) Le contexte de l'étude p. 9
 - ❖ Organismes employeurs et projets p. 9
 - ❖ Le diagnostic agraire et les limites rencontrées p. 10

II. Présentation de la zone d'étude

- A) Le milieu physique p. 12
 - ❖ Le climat p. 12
 - ❖ Géomorphologie p. 13
 - ❖ Pédologie p. 13
 - ❖ Le réseau hydrographique p. 14
 - ❖ Le paysage p. 14
- B) Le milieu socio-économique p. 14
 - ❖ Statut administratif p. 14
 - ❖ Population p. 14
 - ❖ Moyens de communication p. 14
 - ❖ Scolarisation p. 15
 - ❖ Accès à la santé p. 15
 - ❖ Les organisations dans la zone p. 16
 - ❖ L'accès au crédit p. 16
 - ❖ Forte influence de la République Dominicaine dans la zone d'étude p. 17

III. Historique de la zone. Evolution des types de producteurs et des systèmes de production

- A) L'avant 1948 p. 20
 - 1. L'avant 1990 p. 20
 - 2. Le début du XX^{ième} siècle, polyculture élevage dans le cadre d'une faible pression foncière p. 20
 - ❖ Le système de production p. 22
 - ❖ Un accès au foncier déjà fortement marqué par la présence de l'état p. 22
 - 3. La fin des années 1930 : une zone attractive, augmentation de la pression foncière p. 22

B) 1948, la colonie agraire	p. 22
C) La dictature des Duvalier (1957 à 1986)	p. 25
1. L'appui technique	p. 25
2. Renforcement de la réglementation et des contrôles	p. 25
3. Le commerce du café, encadré par le Code du café	p. 26
4. Développement des infrastructures	p. 27
5. Le passage du cyclone Allen	p. 27
D) Début des années 1980 à nos jours	p. 27
1. L'abattage des cochons créoles	p. 27
2. La spécialisation de la production vivrière	p. 28
3. Quelques conséquences de la crise politico-économique de l'après Duvalier	p. 28
4. Conséquences de la crise nationale du café à Baptiste	p. 29
5. Une nouvelle classe sociale : les grands propriétaires	p. 30
6. Les dernières années, crise de café et soutien d'ICEF et AVSF	p. 30

IV. Le système agraire actuel

	p. 32
A) L'outillage	p. 32
B) Le jardin de case	p. 32
C) Le jardin caféier	p. 33
1. Le jardin « pre kay »	p. 33
2. Le jardin caféier majeur	p. 34
D) Le jardin vivrier	p. 37
1. Le jardin vivrier mineur	p. 37
2. Le jardin vivrier majeur	p. 38
E) Les systèmes d'élevage	p. 39

V. Typologie

	p. 41
A) Métayer en « deux moitiés »	p. 41
B) Les petits propriétaires en difficulté	p. 44
C) Les petits propriétaires moyens	p. 45
D) Les petits propriétaires aisés	p. 47
E) Les grands propriétaires	p. 50
F) Les grands planteurs	p. 51
G) Les propriétaires absents	p. 53
H) Conclusion de la typologie	p. 53

VI. Conclusion et perspectives

p. 55

Première République noire, Haïti cache une culture au premier abord insoupçonnée. Le mysticisme de la « Perle des Caraïbes », enraciné dans le vaudou, nous fascine et nous échappe. Musiciens, peintres et écrivains ont su exprimer la richesse de l'âme haïtienne ; certains ont obtenu une reconnaissance internationale. La richesse d'une culture et la volonté de vivre d'un peuple ne peuvent se traduire en données statistiques. Conscients de cette limite, nous présentons cependant le pays en fonction des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux ; ils sont accablants¹ :

- 450 dollars² de Produit Intérieur Brut/habitant.
- 153ième position dans le monde (sur 177 pays), selon l'indice de développement humain.
- 78% de la population en deçà du seuil de pauvreté de 2 dollars/personne/jour, 54% dans un état de pauvreté extrême (moins de 1 dollar/personne/jour).
- Espérance de vie à la naissance de 52 ans.
- Taux de mortalité infantile de 76%.
- Près de la moitié (47%) de la population analphabète.
- Taux d'incidence VIH/SIDA (5,6%) le plus élevé du monde hors Afrique subsaharienne.
- 97% du territoire déboisé.

Epruvé par une série de dictatures et de gouvernements fantoches, par un embargo international de 1991 à 1994, et une forte crise politico-économique en 2004, Haïti est aujourd'hui le pays le plus démuné de l'Hémisphère Occidental et fait partie des Pays les Moins Avancés.

Dans ces conditions, de nombreuses organisations mettent en place depuis des années, avec plus ou moins de succès, des projets de développement. Nous avons effectué un stage de fin d'étude de sept mois, dont cinq en Haïti, pour une de ces structures : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF). Dans le cadre du renforcement de leurs activités de soutien aux petits producteurs dans une localité rurale du bas Plateau Central d'Haïti, ils étaient désireux de s'appuyer sur un diagnostic agraire de la zone de Baptiste.

Les objectifs du travail étaient de mieux cerner les réalités de la zone afin d'interpréter les dynamiques de la production caféière et de comprendre certaines réactions prudentes des producteurs face aux projets mis en place pour redynamiser la culture du café.

Nous précisons dans un premier temps le contexte de l'étude et la méthodologie utilisée. Dans un second temps, nous présentons la zone d'étude et son histoire, puis le système agraire actuel avant de développer une typologie des différentes exploitations agricoles dans la zone.

¹ Source : Banque Mondiale.

² 2005, méthode de l'Atlas de la Banque mondiale.

I. Contexte de l'étude et méthodologie

A) Le café en Haïti

Avec Thiotte, Beaumont, Plaisance et Dondon, Baptiste est un des grands centres caféiers d'Haïti. Il convient donc de rappeler l'historique et l'état de la production actuelle de café dans l'île.

❖ **Bref historique du café en Haïti**

Le café fut introduit en Haïti par les jésuites au début du XVIII^{ème} siècle. Dans la seconde moitié du siècle, comme il bénéficiait d'un fort engouement en Europe, sa production se développa très rapidement. Cultivé entre 300 et 1000 m d'altitude, il n'était pas concurrencé par la production principale de la colonie, la canne à sucre, cultivée en plaine. Beaucoup moins exigeant en capitaux que la canne, il offrait un créneau économique à la classe émergente des affranchis, en particulier aux mulâtres, ainsi qu'à celle des « petits blancs », qui n'avaient pas les moyens d'avoir une plantation sucrière. Il consacra la colonisation agraire des mornes¹. La future bourgeoisie haïtienne se constitua socialement et économiquement. Culture d'exportation, il devint alors un des moteurs des échanges commerciaux coloniaux de la France.

La disponibilité en terre dans les mornes ainsi que la saisonnalité du travail à fournir permirent aux propriétaires d'associer à une production vivrière la culture de café. Favoriser l'autonomie alimentaire de l'exploitation était essentiel dans des mornes reculés où l'approvisionnement en vivre était délicat.

Le profil de ces propriétaires était très différent de celui des grands planteurs de canne des plaines, réputés pour leur inhumanité. Présents sur l'exploitation, ils organisaient les travaux et innovaient en mettant en place avec leurs esclaves des relations paternalistes. Aujourd'hui encore, ces caractéristiques se retrouvent, modernisées, chez de grands planteurs.

Après l'indépendance, en 1804, le café fut, au même titre que la canne à sucre, le pilier de l'économie nationale. Les exportations caféières bondirent de 30% entre 1830 et 1890. A partir de 1858, des taxes² d'exportation permirent en grande partie de financer³ la dette de l'indépendance imposée par la France.

Malgré la succession de crises politiques depuis l'indépendance et de lourds prélèvements jusqu'en 1987, le café continua à se développer. Le niveau de production le plus élevé fut atteint en 1955 avec 740 000 sacs. Reconnu pour son excellente qualité, le café haïtien bénéficiait d'une prime sur le marché boursier.

Cependant, dans les années 1960 la filière commença à être difficile. Elle connut une reprise dans les années 1970. Au milieu des années 1980, des événements à caractère national et international entraînèrent la crise actuelle :

1. Au niveau international, les années 1990 furent des années noires pour le café. L'échec de l'AIC (Accord International sur le Café) et la surproduction chronique firent s'effondrer⁴ les cours. Dans la plupart des pays, les travailleurs journaliers se retrouvèrent

¹ Morne : terme créole désignant une petite montagne. Ici, il se réfère au type de relief montagneux haïtien.

² L'impôt est de 1,75 piastre/quintal de café exporté. A partir de 1863, s'ajoute à ces droits fixes une taxe de 10% sur les droits de douane en général. En 1883, les droits fixes sont réduits à 1,66 piastres/quintal mais une « surtaxe d'amortissement » de 20% est appliquée. En 1887, les droits fixes s'élèvent à 2,66 piastres et 1890 à 4 piastres (Joachim, 1977 ; Thibault, 1967). A chaque exercice s'ajoutent des « droits exceptionnels » à l' « impôt du café » (Moral, 1961).

³ En 1890, sur les 4 piastres de taxe fixe/quintal, 1 piastre est attribuée au remboursement de la dette extérieure.

⁴ Bien que les années 1994 à 1997 voient les cours remonter artificiellement suite à des gelées au Brésil.

sans emploi et les petits producteurs, en faillite, furent acculés à vendre leurs terres. Seuls les plus gros producteurs purent assumer les pertes mais préférèrent investir dans des productions plus rentables. La crise atteignit son paroxysme en 2001, 2002, 2003 où le café passa sous la barre de 50 US cents/lb¹.

2. En Haïti, la crise fut accentuée par de graves troubles politico-économiques. Suite à la chute de Jean-Claude Duvalier en 1986, alors que la filière était déjà éprouvée par les conditions internationales, les bâtiments des grandes maisons furent vandalisés et la filière désorganisée. La dictature ayant été renversée, le Code du Café² qu'elle avait imposé ne fut plus respecté. La qualité du café diminua, d'autant plus que le contrôle de qualité qui avait été effectué par le ministère du commerce et de l'OPRODEX (Office de promotion des denrées exportables) cessa. Les acheteurs perdirent leur confiance en ce produit. On lui appliqua même sur les marchés boursiers des matières premières un malus de -0,20 \$ par livre³. Enfin, la crise fut aggravée par l'embargo international de 1991 à 1994.

Les conséquences furent catastrophiques sur la filière. Les grandes maisons d'exportation tentèrent d'assumer la crise internationale en répercutant la baisse des cours sur les prix d'achat tout en maintenant leur marge, ce qui entraîna pour le producteur une vente à perte.

Lorsque les cours s'écroulèrent de nouveau au début des années 2000, la plupart des maisons d'exportation du pays firent faillite : 27 en 1990, elles n'étaient plus que 3 en 2004. Après avoir subi des pertes en finançant des entreprises déficitaires ou en banqueroute, les banques ne voulurent plus prendre de risque dans le secteur et limitèrent le crédit, nœud du circuit de commercialisation. La filière se retrouva en manque cruel de financement. Les maisons d'exportations ne purent plus faire de crédit aux spéculateurs⁴ ; à leur tour ceux-ci se virent dans l'impossibilité de financer leurs voltigeurs⁵, d'accorder des crédits aux producteurs et même de leur acheter le café.

Au niveau des exploitations agricoles, le déficit chronique de trésorerie pendant la saison des pluies n'est plus pallié par l'accès au crédit puisque le café ne peut plus être donné en gage comme garantie. De plus, les prix d'achat sont très faibles, privant les familles d'un de leur principal revenu.

Le coût de grâce fut porté aux producteurs à la fin des années 90 avec l'infection des jardins caféiers par le scolyte des cerises du café (*Hypothenemus hampei Ferr.*). Ce ravageur attaque les cerises, réduisant la qualité du café et les rendements à la transformation. Comme il se reproduit dans les cerises, même après la récolte, le scolyte rend très risqué la conservation de café⁶. Un grain infesté conservé dans un sac de grains sains peut être suffisant pour contaminer l'ensemble. Ces coléoptères sont particulièrement nuisibles dans le contexte

¹ Ib : livre.

² Depuis 1958, le Code du Café réglementait tous les aspects de la filière, depuis la conduite des caféiers et de la récolte jusqu'aux procédés utilisés dans les usines de transformation, les obligations des intermédiaires et le transport du café vers les marchés. Il prescrivait des pénalités sévères (y compris des peines de prison) pour toute personne qui violait ces dispositions. Aujourd'hui, en théorie, le Code du Café est encore le fondement des lois haïtiennes sur la café. Il n'est plus respecté et on le considère inadéquat dans le contexte de la production caféière actuelle.

³ Aujourd'hui, celui-ci est de -0,12 \$.

⁴ Spéculateur : personne qui achète en gros, un ou plusieurs types de denrées, pour les revendre soit en l'état, soit partiellement transformées. Ce sont également des intermédiaires patentés qui achètent aux paysans pour le compte d'une maison de commerce de la ville, des denrées exportables.

⁵ Voltigeur : agent rémunéré à la commission, chargé de réaliser des achats de café pour le compte d'un spéculateur et assurant parfois une transformations partielle (pilage du café coque).

Café coque : grain issu du séchage de la cerise de café.

⁶ Pour éviter ces pertes, il faudrait trier les cerises. Effectué de visu, le travail est long, fastidieux et des oublis sont possibles. Le trempage permet une identification plus rapide des grains contaminés. Cependant, il est limité par la difficulté d'accéder à l'eau et le temps de travail engendré.

socio-économique haïtien. Traditionnellement, le café était en effet la « Banque du paysan ». Conservé sec dans un grenier sommaire, il pouvait être consommé toute l'année et, surtout, il représentait une assurance risque pour le producteur : en cas de difficulté, celui-ci pouvait le vendre. Aujourd'hui, la conservation représente un risque important.

Ainsi, depuis son introduction au début du XVIII^{ème} siècle, le café se retrouve en filigrane dans l'histoire politico-économique haïtienne. Il a permis de faire émerger une nouvelle classe, la bourgeoisie des mornes, les grands planteurs, et d'assurer en partie le paiement de la dette d'indépendance imposée par la France. Pour l'état, il a représenté une source majeure de devises étrangères et une certaine garantie de stabilité sociale. En effet, en apportant des revenus réguliers et un système d'épargne aux petits producteurs, il leur permettait de jouir d'un niveau de vie correct et d'une certaine sécurité. Il aidait à faire face aux dépenses exceptionnelles et évitait en partie un exode rural dévastateur.

Mais suite aux séries de crise du café, la done a bien changé. Rappelons rapidement quelques éléments sur l'état actuel de la filière.

❖ Le café aujourd'hui en Haïti

La surface totale en jardins caféiers a fortement diminué, de 150 000 hectares en 1950, elle était de moins de 100 000 ha en 2004. De plus, la densité en pieds de café a elle-même tendance à se réduire avec l'extension des « poches vides » liées au manque d'entretien, à la vieillesse ou à des maladies des caféiers. La production a chuté de 33%, entre 1950 et les années 2000 (CIRAD 1999). Le rendement national, 4 sacs/ha, est faible. Il monte à 8 sacs/ha à Thiote (Sud Est), zone où les producteurs investissent réellement dans leur production.

La majorité du café est traité par voie sèche¹, il est vendu « pilé » et est actuellement considéré comme de qualité incertaine sur les marchés internationaux. Les exportations ont diminuées de 60% depuis 1950. Avec 0,4% de la production mondiale entre 1995 et 2000, Haïti est devenu un producteur marginal sur le marché international. Seul 3% du café exporté est vendu avec des labels de qualité (Haïtien Blue, équitable etc.). (Annexe I-4)

La filière a changé de structure. Alors qu'en 1996, elle comptait 7 exportateurs, 700 spéculateurs, 10 000 voltigeurs, des « madame Sarah² » et 200 000 planteurs³, en 2004, les Dominicains ont presque entièrement repris la filière. La faillite des maisons d'exportation (plus que 3 en 2004) et la faible activité des spéculateurs ne disposant pas de crédit, ont ouvert un créneau à l'exportateur importateur INDUBAN. Cette Société de Transformation et d'Exportation de République Dominicaine a à son compte 20 spéculateurs dominicains qui achètent le café aux 10 000 voltigeurs haïtiens⁴. Les prix sont relativement attractifs car l'INDUBAN fait face à une forte demande. En revanche, aucun crédit n'est accordé aux producteurs.

¹ Il existe deux façons d'enlever l'exocarpe et la pulpe de la cerise de café :

- la voie sèche. Elle est la plus répandue en Haïti. Il s'agit de faire sécher le café. On obtient du « café coque ». Il est ensuite pilé.

- la voie humide. L'exocarpe et une partie du mucilage sont éliminés mécaniquement avec des dépulpeurs. Après fermentation et rinçage, le grain est ensuite séché. Le café obtenu est du "café parche".

² En Haïti, ce sont en général les femmes qui sont chargées de la commercialisation des produits agricoles. La paysanne vend les produits de l'exploitation familiale à sa porte ou sur les marchés, c'est la « madame Sarah de premier niveau ». Des « madame Sarah de deuxième niveau » lui achètent les produits et assurent les échanges de marché rural à marché rural ou entre zones de production et villes. Leur différenciation est liée au capital dont elles disposent pour organiser le commerce.

³ APROMA 1996

⁴ AGRICORP 2005

❖ **Le café, un enjeu national majeur**

Les taxes sur le café ont été supprimées en 1987 (à part les taxes douanières). Pourtant, l'état haïtien n'a jamais cessé de s'intéresser à cette production. De même, beaucoup d'ONG s'efforcent de la soutenir. Plusieurs éléments expliquent ce choix.

Tout d'abord, nous l'avons vu, le café est essentiellement cultivé par de petits paysans, ce qui est le cas dans la majorité des pays producteurs. Soutenir cette culture, c'est essayer d'aider 200 000 petits exploitants de café et leur famille.

De plus, le café est mieux vendu si les producteurs s'associent. C'est donc un outil intéressant pour encourager une restructuration du tissu social.

Aujourd'hui, Haïti est confronté à de graves problèmes écologiques, et en particulier celui de la déforestation. Le besoin en terres, en bois d'œuvre et surtout en combustible conjugué à la misère et au désengagement de l'état ont généré une exploitation sauvage des ressources. Les fortes pentes des mornes sont dégradées. Cyclones et intempéries provoquent des effondrements de terrains et des torrents de boue qui causent chaque année des centaines de morts et de blessés. Soutenir la production de café, c'est aussi lutter pour la préservation du couvert boisé.

Finalement, la consommation nationale en café augmentant, il est à craindre que la production locale ne suffise plus à contenter la demande et qu'Haïti soit paradoxalement obligée d'importer du café. Pour un pays dont l'autosuffisance alimentaire n'est que de 46,17%¹, il serait regrettable de recourir à cette solution. De même, il serait maladroit de délaisser une production qui, si on travaillait à une restauration de sa qualité, pourrait avoir un avenir sur les marchés « gourmets ».

Si la production de café comporte à l'évidence de nombreux avantages pour le pays, la question est de savoir si elle en a autant au niveau du producteur. Dans le cas contraire, il serait inutile, et même coupable, d'encourager le paysan dans cette voie. Nous étudierons cet aspect en nous appuyant sur le cas particulier des producteurs de Baptiste.

Après avoir établi les grandes lignes à la fois historiques et économiques de la production du café en Haïti, fixons maintenant le cadre dans lequel nous avons été amenés à développer notre étude.

B) Le contexte de l'étude

❖ **Organismes employeurs et projets**

AVSF a commandité et encadré ce stage. Issu en 2004 de la fusion de « Vétérinaires sans frontières » (VSF) et du « Centre international de coopération pour le développement agricole » (CICDA), cette organisation de solidarité internationale agit aujourd'hui pour le développement rural et le soutien à la petite agriculture paysanne. Au Sud, elle appuie les agriculteurs des régions défavorisées ; au Nord, elle contribue à des actions d'informations et de plaidoyer.

A Baptiste, depuis 1999, AVSF travaille en collaboration avec ICEF, l'« Institut de Consultation, d'Evaluation et de Formation ». Cette ONG haïtienne est spécialisée dans le conseil et le soutien aux organisations paysannes. Elle possède une expérience conséquente dans le domaine du café en Haïti.

Le projet TIKAFE consiste, entre autres, à appuyer le développement de la production du café à Baptiste. Pour cela, ICEF et AVSF cherchent à consolider un réseau de coopératives de petits planteurs pour la production et la commercialisation d'un café de qualité. Il s'agit de

¹ Coordination Nationale de la sécurité alimentaire, www.cnsahaiti.org/

renforcer des compétences internes des membres des coopératives et d'améliorer la productivité des plantations caféières et la qualité du café transformé. Il faut également trouver des marchés qui valorisent la qualité et rémunèrent à un juste prix le travail des familles paysannes.

Les partenaires financiers sont l'Union Européenne, le Ministère français des affaires étrangères, l'Ambassade de France en Haïti, le Fond Social de Développement, la Région Bretagne, le Département du Finistère, et l'Agence Internationale de la Francophonie (programme PSD).

Après six ans d'intervention, cinq coopératives de petits producteurs de café commercialisent vers les Etats-Unis et la France, à des prix supérieurs au cours mondiaux, une partie de la récolte de leurs membres. Elles utilisent les filières du café de qualité dit « gourmet » et le créneau du commerce équitable. Cependant, ces coopératives, relativement récentes, restent extrêmement fragiles. Leurs résultats sont trop limités pour avoir un impact tangible sur les stratégies des paysans de Baptiste. Certaines actions d'ICEF et AVSF n'atteignant pas les objectifs espérés et les deux ONG envisageant alors d'intensifier leur action, il a semblé utile d'effectuer un diagnostic agraire de la zone.

❖ **Le diagnostic agraire et les limites rencontrées**

Le diagnostic agraire cherche à caractériser les pratiques techniques, économiques et sociales des agriculteurs afin de comprendre les dynamiques qui les font évoluer. Pour ce faire, des informations à des niveaux de perception relativement vaste (international, national, etc.) sont collectées, avant de s'intéresser à la région étudiée, puis aux exploitations et à leur système d'exploitation. Les dynamiques actuelles ne peuvent se comprendre qu'avec l'éclairage de l'évolution historique de la zone.

Plusieurs difficultés ont entravé notre tâche et posent des limites dans notre travail :

→ L'apprentissage nécessaire de la langue pour mériter la confiance des producteurs, maîtriser les échanges et comprendre avec un minimum de finesse les informations données.

→ L'ensemble de problèmes logistiques (déplacements, alimentation électrique très réduite etc.).

→ L'imprécision sur les données récoltées :

Au niveau des surfaces : dans la colonie agraire, les données sur l'arpentage n'ont pas été communiquées aux producteurs. De ce fait, il est apparu que leurs estimations de superficies étaient largement erronées. Nous n'avons pas eu accès aux archives de la colonie : conservées à Savanette, elles ont été brûlées lors d'un des actes de vandalisme qui a suivi la chute de la dictature des Duvalier. L'utilisation du GPS en fin de stage n'a pas été concluante. En effet, habitué à subir les abus de dictatures, les producteurs sont devenus très méfiants à la vue d'un instrument de mesure inconnu enregistrant un élément aussi fondamental que la surface de leur terre.

Au niveau des rendements : les estimations ont aussi été assez difficiles, les producteurs donnant des résultats très divergents. L'ignorance des surfaces compliquait le processus de vérification des données lors de la prise de notes. De plus, pour le maïs par exemple, chaque producteur a sa propre unité : les épis de maïs sont conservés en liane, c'est-à-dire en grandes balles fixées sur les arbres. Or, les lianes ont une taille différente et en général les producteurs évaluent difficilement le nombre d'épis par liane (de même que l'équivalent en marmite de grains de maïs). Les résultats des calculs sont souvent aberrants. La multiplication du nombre d'informateurs a donné des résultats peu satisfaisants. Les rendements ont, eux aussi, été difficiles à évaluer pour des produits comme le café dont la

récolte se fait au fur et à mesure de la saison. Nous avons essayé de nous fonder sur les estimations des producteurs et de les confronter avec quelques données des coopératives, mais cela est nécessairement approximatif dans la mesure où aucun producteur ne vend toute sa production à la coopérative. De plus, il était difficile d'évaluer les quantités vendues à la coopérative par rapport à celles vendues à des voltigeurs ou conservées, la vente se faisant au fur et à mesure des besoins.

Nous tenons aussi à rappeler que le travail présenté est une modélisation d'une réalité très complexe. La simplification est nécessaire pour essayer d'en comprendre les fondements. Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'autour des moyennes présentées, il existe une multitude de cas différents en fonction des spécificités de chacun.

Pour comprendre une zone, il faut la replacer dans son contexte régional, national et international. Pour cette raison, comme le café est une production décisive dans notre zone d'étude, nous avons choisi dans un premier temps de rappeler les grandes lignes de l'histoire de cette denrée en Haïti. Caractérisons maintenant les spécificités de la zone d'étude, d'un point de vue géologique, climatique et socio-économique.

II. Présentation de la zone d'étude

A) Le milieu physique

Le plateau de Baptiste se situe dans le bas Plateau Central d'Haïti, sur la commune de Belladère, en frontière de la République Dominicaine. Entre 900 et plus de 1400 m d'altitude, ce plateau vallonné a une superficie d'environ 4 000 hectares. (Annexe II-1)

La zone d'étude est située au centre du plateau, entre 950 m et 1400 m d'altitude. Elle est limitée à l'Est par le talweg de la ravine de Roche Ronde, à l'Ouest par celui de la rivière de Fond Zombie, au Nord Est et au Sud par les ruptures de pente de la fin du plateau. Au Nord Ouest, en nous arrêtant à la rupture de pente située à 1200 m, nous excluons la zone de Dos Parc qui d'un point de vue géographique, historique et économique relève de dynamiques différentes. (Annexe II-2)

❖ **Le climat**

Le climat est tropical à saison sèche. Les perturbations viennent en général de la République Dominicaine, suivant une direction Est Nord Est - Ouest Sud Ouest. Nous n'avons cependant pas noté de différences sur les versants en fonction de leur orientation par rapport à la direction des perturbations. La pluviosité annuelle est comprise entre 2 500 mm et 3 000 mm. La saison sèche est de novembre à février. Pendant la saison des pluies, de mars à octobre, on note une baisse de la pluviométrie en juillet (Annexe II-3). Les températures sont comprises entre 18 et 22°C. Trois cycles de culture se succèdent pour les associations maïs pois noir : décembre - février, mars - juillet et juillet - octobre. Pour le chou on peut y ajouter octobre - décembre.

❖ **Géomorphologie**

La roche mère est du calcaire massif de l'éocène. Des couches de calcaire tendre (Annexe II-4) et de calcaire dur alternent, dessinant un relief en gradins : les couches de calcaire dur, aux alentours de 1 400 et 1 220 m marquent les ruptures de pente. Les versants sont convexo-concaves, ils se terminent par des espaces plus plats, des plateaux (Annexe II-6).

En dessous de 900 m, la couche géologique est du calcaire marneux, imperméable (Annexe II-5).

Ce paysage en gradins est coupé par des talwegs (Annexe I-3) orientés Nord – Sud ; ils forment une série d'interfluves. Notre zone d'étude comprend un interfluve majeur Nord - Sud et deux interfluves mineurs Sud Sud Ouest – Nord Nord Est. (Annexe II-9)

L'interfluve majeur est compris entre les rivières de Roche Plate et de Roche Ronde. Son premier plateau se situe entre 1000 m et 1120 m, le second entre 1220 m et 1260 m, le troisième, entre 1 380 et 1400 m. Au niveau du deuxième plateau se trouve une doline (Annexe II-10).

Les deux interfluves mineurs sont enserrés par les rivières de Roche Plate et de Fond Zombie et séparés par la rivière de Bois Pin Gomme. L'interfluve compris entre les rivières de Roche Plate et de Fond Zombie sera nommé interfluve mineur 1 ; celui entre les rivières de Roche Plate et Bois Pin Gomme, interfluve mineur 2 (Annexe II-7 et 8).

Comme ces interfluves ne sont pas larges, leur partie supérieure est une ligne de partage.

La base des versants est disposée en pente douce, la rivière est permanente. Le lit peut être encaissé. Au dessus de 900 m, la vallée ne se ferme pas immédiatement. Le calcaire a été érodé par les torrents temporaires des grosses averses de la saison des pluies, formant des systèmes

de ravines. Plus on se situe en amont de la rivière, plus les versants sont pentus dans la mesure où le dénivelé entre le sommet de l'interfluve et le lit de la rivière est plus important.

❖ Pédologie

Les sols sont soumis à une forte érosion chimique (décarbonatation, oxydation) : on a des argiles rouges¹ (Annexe II-11). Ils sont fersiallitiques, acides, à faible capacité d'échange cationique² et pauvres en matière organique³.

Cette faible fertilité chimique des sols explique que les paysans parlent de mettre des engrais azotés sur des légumineuses.

Dans ce type de milieu, il faut une gestion minutieuse de la matière organique. Or, comme nous le verrons dans les systèmes de production, les producteurs n'ont pas les moyens d'assurer un renouvellement correct de la fertilité.

Des amendements de calcaire tendre rectifieraient l'acidité, en apportant les bases issues de l'hydrolyse du calcaire. Cependant, cela demande beaucoup de travail.

Dans les zones de pente où l'érosion mécanique est importante, les sols sont peu épais, de même qu'au niveau des couches de calcaire dur où les roches affleurent. La réserve utile en eau est faible. Ces terres sont les moins fertiles de la zone.

Dans quelques zones de moindre pente, au niveau de la couche plus imperméable calcaire-marneuse, le milieu étant plus confiné, on pourrait avoir de la montmorillonite⁴. Celle-ci est favorable aux échanges cationiques.

Ces hypothèses n'ont pas été confirmées par des analyses de sol.

Les cônes de déjection des ravines et des rivières reçoivent des alluvions. Montmorillonite et alluvions rendent la terre plus fine. Les producteurs peuvent même y passer la charrue.

❖ Le réseau hydrographique

La roche mère étant du calcaire, perméable. Les quelques points d'eau existants, grâce à de micro-irrégularités de la roche mère, sont insuffisants pour autoriser des systèmes d'irrigation. La zone n'est donc pas irriguée, contrairement à celle de Savanette et de Belladère. Cela rend l'agriculteur tributaire des pluies et l'expose particulièrement aux aléas climatiques, en particulier pendant la saison de culture débutant en décembre.

Il existe cependant deux formes élémentaires d'irrigation dans la zone :

- au niveau du second plateau. Comme nous le verrons dans l'historique, un système de canalisation avait été mis en place, au début des années 1950, pour approvisionner le bourg de Baptiste en eau potable. Ces canaux sont aujourd'hui cassés, les fuites fournissent une eau abondante sur certaines parcelles, changeant le contexte agro-écologique de la parcelle.

- à la confluence des rivières Fond Zombies et Roche Plate. Les faibles pentes des bords de rivières permettent de détourner très localement le cours de la rivière et de pratiquer sur des surfaces de quelques mètres carrés une irrigation gravitaire.

¹ Le calcaire de la roche mère est totalement hydrolysé selon l'équation : $\text{CaCO}_3 + \text{H}_2\text{O} \rightarrow \text{Ca}^{2+}, \text{OH}^-, \text{HCO}_3^-$. Comme HCO_3^- est une base forte, une réaction acido-basique se produit : $\text{Ca}^{2+} + 2 \text{HCO}_3^- \rightarrow \text{Ca}(\text{HCO}_3)_2$, emporté par les eaux. Il reste alors les « impuretés » de la roche calcaire, essentiellement de la silice, de l'alumine et du fer.

Comme le milieu est bien drainé, les cations basiques Ca^{2+} et la silice sont lessivés. Le fer et l'alumine restent et leur oxydation donne des oxydes de fer et d'aluminium, à l'origine de la couleur rouge de la terre. Ces oxydes ne pouvant pas être complexés avec les bases issues de la roche mère plus en profondeur, le milieu s'acidifie. Dans les zones où le sol est profond, comme les dolines, il peut être très acide.

² Comme le milieu est acide et pauvre en silice, la néoformation d'argile donne la kaolinite, une argile 1/1, à faible capacité d'échange cationique.

³ La matière organique se minéralise rapidement à cause des conditions de température et d'humidité.

⁴ Comme la silice est peu lessivée et le pH supérieur à 5, silice et alumine se complexent. On a néoformation d'une argile 2/1, riche en silice : la Montmorillonite.

Au niveau national, la zone est cruciale car la rivière Onde Verte y prend source. Celle-ci alimente le Lac Peligre, réservoir de la Rivière de l'Artibonite qui irrigue tout le plateau du même nom.

❖ **Le paysage**

Aujourd'hui, on a une alternance de deux types de jardins : les jardins agro-forestiers, nommés jardins caféiers, et les jardins de cultures annuelles ou pluriannuelles, à dominante pois noir et maïs, nommés jardins vivriers. Dans une moindre mesure, on peut trouver sur ces jardins vivriers du maraîchage avec du chou en culture pure.

Sur les interfluves mineurs, l'habitat suit souvent la ligne de crête. Sur l'interfluve majeur, il est beaucoup plus épars. Il se densifie dans les zones de plateau, et en particulier sur le premier plateau où est localisé Baptiste. En revanche, sur le second plateau, la doline est entièrement mise en culture¹.

Dans la partie historique, nous verrons comment les hommes ont mis en valeur leur territoire depuis le début du XXIème siècle. Cela nous permettra de mieux comprendre les pratiques agricoles actuelles. Avant cela, notons quelques éléments au sujet du cadre socio-économique de Baptiste.

B) Le milieu socio-économique

❖ **Statut administratif**

Baptiste est un quartier de la commune de Belladère, département du Centre. Les locaux aimeraient avoir le statut de commune afin de bénéficier plus directement des services publics financés par les taxes communales. En signe de protestation, ils ne payent plus ces taxes depuis 1991.

A ce problème s'ajoute des complications administratives. Jusqu'en 1990, Baptiste dépendait de Belladère d'un point de vue administratif et politique. En revanche, après 1990, il dépendait toujours de Belladère d'un point de vue administratif mais de Savanette d'un point de vue électoral. Depuis 2004, il relève à nouveau entièrement de Belladère, mais l'information n'a pas encore bien circulé, ce qui ajoute à la confusion.

❖ **Population**

La population de la commune de Belladère est estimée à 56 478 habitants en 2004, soit une densité de 179 habitants par km².²

Sur une génération (entre 1982 et 2004), la population a augmenté de 53% et la pression démographique a donc fortement augmenté. (Annexe II-14)

❖ **Moyens de communication**

- Communication routière :

La zone est enclavée au sein d'Haïti; les infrastructures routières reliant Baptiste à Belladère (25 km) sont très dégradées (véhicules tout terrain uniquement). Il faut à peu près 5 heures en 4x4 pour parcourir la centaine de kilomètres entre Port au Prince et Baptiste. Ces conditions devraient s'améliorer avec la rénovation de la route entre Port au Prince et Mirebalais.

¹ Les sols seraient trop humides pour établir une maison.

² Source : Institut haïtien de statistiques et d'informatique, Ministère de l'économie et des finances. Ces données étant contradictoires avec d'autres sources (Développement rural en Haïti : diagnostic et axes d'intervention. Document de Référence No. 5.), elles sont à prendre en compte avec beaucoup de précautions.

Dans la zone d'étude, une route en pierres, également très dégradée, relie le bourg de Baptiste à celui de Moléon.

Les chemins muletiers sont en terre.

- Télécommunications

Jusqu'à fin mai 2007, il n'y avait ni liaison Internet ni ligne téléphonique à Baptiste. En revanche, il était possible de capter en certaines zones les signaux des compagnies de téléphone mobile dominicaines. Pour communiquer avec une personne en Haïti, il était donc nécessaire de passer un appel international à partir du réseau dominicain.

Les conditions ont changé fin mai, avec la mise en place par la compagnie Digicel d'un relais pour téléphones portables. A la même époque, la ferme a été équipée d'une antenne pour être connectée à Internet. Il est maintenant possible de prendre contact avec les coopératives par courrier électronique.

❖ **Scolarisation**

Baptiste bourg compte sept écoles. Une est publique, les six autres appartiennent à des communautés religieuses. Actuellement, l'enseignement va jusqu'à l'année précédant le baccalauréat. Une classe de philosophie (année du baccalauréat) devait être ouverte à la rentrée 2007-2008. Il existe deux écoles primaires sur le second et le troisième plateau de l'interfluve majeur et au moins une sur l'interfluve mineur 1.

Comme l'éducation est un levier essentiel de l'ascension sociale, la scolarisation des enfants est une priorité pour le producteur. Cependant, le prix d'inscription est parfois rédhibitoire. D'une école à l'autre, il est très variable (de 50 à 200 gdes/an pour les petites classes). Il augmente avec le niveau de scolarisation. L'année du baccalauréat, à Belladère, vaut 1 250 gdes/an. L'école peut se payer à l'année, en septembre, ou par trimestre. Aux frais d'inscription, s'ajoutent les achats de fournitures scolaires et d'uniformes.

Les résultats scolaires sont faibles, ce qui s'explique par :

- L'insuffisante formation des maîtres,
- le manque d'encadrement familial (illettrisme des parents, longues journées de travail),
- la concurrence d'autres activités. L'enfant peut résider à une heure de marche de l'école. En rentrant, il est chargé du ramassage du petit bois pour le feu et de l'approvisionnement en eau. Il existe un point d'eau à la ferme agricole.
- les interruptions ponctuelles de scolarité. Si un producteur ne peut pas financer l'inscription, l'élève est renvoyé tant que les frais ne sont pas acquittés.
- les interruptions définitives. Beaucoup de jeunes filles sont enceintes avant la fin de leurs études. Elles abandonnent l'école pour élever l'enfant et subvenir à ses besoins. Les garçons qui assument leurs actes font de même. Les jeunes peuvent également cesser leurs études pour aider sur l'exploitation agricole.

❖ **Accès à la santé**

L'accès aux soins est cher et très réduit. Baptiste a un poste de santé doté d'une seule aide soignante. Les médecins se trouvent à Belladère ou Elias Piña, en République Dominicaine. Dans les cas les plus graves, les malades qui en ont les moyens financiers et un passeport sont transportés à Saint Domingue. Les frais sont alors importants. En conséquences, les maladies sont mal soignées et le taux de mortalité est élevé¹. Or, en plus de l'aspect humain, le décès d'un actif au sein d'une exploitation agricole déjà fragile est dramatique.

Les producteurs ont aussi recours à la médecine traditionnelle, avec des guérisseurs, les « médecins feuilles ».

¹ Taux de mortalité national : 12,17 ‰.

Les maladies induites par un « mauvais sort » jeté par un ennemi sont soignées par un prêtre vaudou. Les coûts sont élevés.

❖ **Les organisations dans la zone**

- Les organisations locales

Comme à l'arrivée d'ICEF en 1999, de nombreuses organisations de producteurs sont présentes dans la zone. La plus part ont un caractère « opportuniste ». Ce sont des coquilles vides s'associant et se démantelant au gré des possibilités d'obtention de financements par des projets de développement.

Le projet mené par ICEF et AVSF appuie techniquement et financièrement six coopératives qui travaillent dans le développement agricole, et plus spécifiquement dans le café :

- o La Coopérative Agro-commerciale de Baptiste (CAB)
- o La Nouvelle Coopérative Caféière de Baptiste (NCOCABA)
- o La Coopérative des Frères Unis de Roche-Plate Baptiste (COOFUDERB)
- o La Coopérative pour le Développement Agricole de Tassahaie (CODAT)
- o La Coopérative des Travailleurs Agricoles de Savanette (COTRAS)
- o La Coopérative Agricole de Lianne-Riché (COAL)

Toutes ces coopératives ont pour activité commune l'achat du café en vue de l'exportation à l'étranger via la Fédération des Associations Caféières Natives, (FACN). Bien que n'ayant pas été fondées à la même époque, elles travaillent sur une même piste de développement.

- Les organisations publiques

L'Institut du Café Haïtien (INCAH) lance épisodiquement des projets dans la zone. Il envisage actuellement de soutenir une des coopératives de la zone, CAB.

- Les organisations internationales.

En plus du travail d'ICEF, de nombreuses ONG proposent épisodiquement des projets (la Croix Rouge, Oxfam Quebec etc.).

❖ **L'accès au crédit**

- Crédit familial :

Il dépend bien sûr des familles et de la qualité des relations internes. Quand le taux d'intérêt des prêts en espèces n'est pas nul, il peut atteindre 10%/mois. En cas de besoin extraordinaire, des parents ayant migrés en ville ou à l'étranger peuvent envoyer de l'argent.

- Crédit de particulier à particulier, hors famille :

Le taux d'intérêt pour un prêt en espèce sur une semaine est de 10%. Pour quelques mois, le taux serait plutôt de 25 à 30%/mois¹. Les taux des prêts en nature sont également élevés : pour un lot de semences prêtées, 3/1 de la récolte est due.

- Crédit d'organismes :

Les banques commerciales n'accordent pratiquement pas de financement aux exploitations agricoles, considérant le manque de garantie comme rédhibitoire.

Depuis les années 1950, l'Etat s'est impliqué dans le financement de l'agriculture, mais sa participation n'a jamais été aussi faible qu'aujourd'hui.

Les organismes FONCOZE² et CODES¹ essaient d'occuper l'espace laissé vacant par l'Etat et par les structures commerciales. Cependant, les conditions d'accès restrictives ne permettent pas à tous d'accéder à leurs offres.

¹ Les plus démunis en sont exclus : ils n'ont pas de garanties suffisantes à fournir.

² Organisme Fondasyon Cole Zepòl accordant des prêts aux individus organisés en groupe (taux d'intérêt de 5%/mois).

❖ Forte influence de la République Dominicaine dans la zone d'étude

Autant Baptiste est enclavé vis-à-vis du reste d'Haïti, autant il est relativement intégré aux échanges avec la République Dominicaine. Dans la zone, la majorité des habitants parle espagnol.

Les échanges légaux comme illégaux sont importants : flux de marchandises (importations/exportations légales/illégalles de produits agricoles/autres), main d'œuvre (émigration haïtienne à court, moyen et long terme) et capitaux (investissement en Haïti du capital acquis en République Dominicaine).

➤ Flux de marchandises

○ La voie légale :

Jusqu'au début des années 1980, les échanges transfrontaliers étaient limités, ponctuels et sans réelle organisation. Sous les régimes de Trujillo et de Duvalier, les commerçants dominicains franchissaient la frontière pour s'approvisionner en produits de luxe (boissons et parfums) moins chers du côté haïtien. Dans les années 1980, les marchés frontaliers d'Elias Piña et de Belladère commencèrent à se développer, captant les produits agricoles excédentaires de la région limitrophe. Avec l'augmentation de l'insécurité en Haïti au début des années 1990, les commerçants dominicains cessèrent pratiquement d'effectuer eux-mêmes des transactions avec Haïti. Face à l'extrême dénuement d'une grande partie de la population haïtienne pendant l'embargo imposé à Haïti de 1991 à 1994, le gouvernement dominicain ouvrit la frontière à Elias Piña deux jours par semaine, le lundi et le vendredi, pour que les Haïtiens puissent venir s'approvisionner en produits de base. Belladère/Elias Piña devint un point de transit de produits en tout genre (agricoles, domestiques). Aujourd'hui, les volumes échangés sont importants pour l'économie régionale. La route vétuste Belladère-Port au Prince est en train d'être rénovée et Elias Piña est relié par des routes goudronnées aux grandes villes dominicaines et aux principales régions de production (vallée du Yaque del Sur, plaine d'Azua etc.) (Annexe II-15).

Pour se rendre de Baptiste à Elias Piña, il faut aller à Belladère, passer le poste frontière haïtien, continuer sur une route en terre avant d'arriver au premier poste frontière dominicain. Les jours de marché, les « tap tap » partent à 5 h du matin de Baptiste et arrivent vers 9h au premier poste frontière dominicain². Là, les revendeurs qui ont des quantités importantes vendent leurs marchandises à des dominicains. En revanche, les Madames Sarah qui ont des quantités moins importantes traversent le premier poste frontière dominicain, sans difficulté (les jours de marché aucun passeport n'est exigé). Ensuite, elles prennent un taxi-motocyclette pour aller au marché d'Elias Piña. En début d'après-midi, elles effectuent le trajet inverse. Un second poste frontière dans Elias Piña interdit aux Haïtiens sans passeport d'aller plus loin que la zone du marché.

Les jours où il n'y a pas de marché à Elias Piña, les tap tap de Baptiste ne vont pas à la frontière dominicaine. Un changement à Belladère est nécessaire. Il faudra un passeport pour passer les deux postes frontières dominicains.

Aller à Elias Piña est surtout intéressant pour les Madames Sarah femmes de producteurs qui ont déjà assez de fonds de roulement pour y acheter des produits transformés (gâteaux, bonbons, pain, salami, fromage, boisson etc.) et les revendre ensuite à Baptiste ou au pas de leur porte. Leur marge doit être suffisamment importante pour amortir les frais de transport.

○ La voie illégale :

¹ L'organisme CODES pratique des taux d'intérêt à 2,5%/mois mais il faut déjà y avoir un compte épargne. Il s'adresse plutôt aux entreprises.

² D'après le logiciel googleearth, il y a 7,7 km entre Baptiste Belladère à vol d'oiseau. Cette donnée est peu exploitable dans la mesure où la route goudronnée n'est pas du tout directe.

Par les chemins muletiers, la frontière est très proche de la zone d'étude¹. Le chemin principal part de Baptiste, passe sur le second plateau à l'ouest de la doline puis rejoint par les crêtes le premier bourg dominicain, Wondobai; il faut 5h de marche. Les marchandises sont transportées sur la tête ou à dos d'âne. Les quantités ne peuvent donc pas être très importantes.

Produits échangés :

Sont exportés :

- des productions végétales : café, bananes, avocats de variété locale, choux, mirlitons etc.
- du bétail : bovins, caprins, porcins et coqs de combat.

Sont importés :

- des produits manufacturés.
- des productions végétales : riz et brisures de riz, sucre, huile, tubercules (patates douces, manioc etc.), avocats Hass, etc.
- du bétail : mules, mulets, ânes, volailles.
- Transferts de main d'œuvre :
 - à moyen terme (quelques semaines par mois)
- Le travail comme journalier

Les producteurs en difficulté ou les jeunes hommes n'ayant pas assez de terres à travailler sur l'exploitation familiale vendent leur force de travail en République Dominicaine.

Ils peuvent être embauchés à la journée ou par contrat. Le contrat signifie l'emploi d'une personne pour une tâche déterminée. Le travailleur n'est pas rémunéré au temps de travail, comme le journalier, mais à la tâche effectuée.

Le travailleur peut aller en République Dominicaine pour deux à trois semaines si ce n'est un mois et demi.

A la frontière, les travailleurs sont employés dans les plantations de maïs et de pois. Un peu plus dans les terres, ils sont recrutés pour la récolte des fruits (citrus) et aux alentours d'Elias Piña (localité de Tankou), dans les champs d'arachides. Ils sont rémunérés 50 pesos/jour et sont nourris. La journée de travail est plus longue que dans notre zone d'étude (7h à 16 h contre 7h à 14h).

Les employeurs peuvent être des Dominicains comme des Haïtiens. L'opportunité du travail en République Dominicaine tend à augmenter le coût de la main d'œuvre à Baptiste.

- La location de terre

Des producteurs vont louer des terres en République Dominicaine, dans les zones frontalières, à des particuliers ou à l'entreprise Cepadian, spécialisée dans la production d'avocats. Seul le capital pour acheter les semences est nécessaire car ils possèdent déjà l'outillage et les terres sont données en deux moitiés. Peu de producteurs choisissent de régler en liquide le prix de l'affermage car il faudrait payer avant de commencer à cultiver et le coût serait bien trop élevé. Soit le producteur afferme seul la terre et, en période de pic de travail, emploie des journaliers soit, et c'est l'option la plus courante, il s'organise en groupe avec d'autres producteurs. Ils travaillent ensemble la terre et la récolte est partagée équitablement.

Les tarifs de location sont inférieurs à ceux de Baptiste (1/4 de la récolte au lieu de 1/3). Même quand ils sont équivalents (1/3), la location est plus intéressante en République Dominicaine car les rendements sont meilleurs (8/1 pour le pois au lieu de 5/1) : les terres y sont plus fertiles car moins intensément exploitées. De plus, l'engrais local, moins cher, est directement livré à la parcelle grâce à la bonne qualité de l'infrastructure routière.

Dans le cas de la compagnie Cepadian, les inter-bandes des plantations d'avocatières sont louées aux producteurs. Ils profitent d'une terre fertilisée chimiquement pour les avocatières et

¹ D'après le logiciel googleearth, la distance à vol d'oiseau de Baptiste à la frontière est de 6,7 km. Le chemin muletier est relativement direct.

peuvent grappiller des avocats. On retrouve en vente sur les marchés de la zone d'étude les avocats Hass de la plantation.

- à long terme (quelques années à définitif)

En l'absence de terre, l'émigration provisoire dans des villes dominicaines permet de se constituer un pécule pour pouvoir ensuite revenir, acheter des terres et laisser ainsi un héritage à ses enfants. La République Dominicaine n'est cependant pas une solution facile : les conditions de travail sur les chantiers sont extrêmement dures et les haïtiens doivent en plus supporter brimades racistes, violences des employeurs, humiliations, injustices et précarité.

Cette stratégie est adoptée par beaucoup de jeunes. A leur retour, ils espèrent construire une maison et financer un mariage. Cependant, nombreux sont ceux qui ne reviennent pas, n'en ayant pas les moyens ou étant établis en République Dominicaine. En effet, le passage illégal de la frontière est onéreux (2 000 gdes/personne) et très dangereux. De nombreux haïtiens perdent tous les ans leur vie, abandonnés par des passeurs ou abattus par la police haïtienne.

Cette stratégie est aussi celle des producteurs les plus démunis. La présence de la République Dominicaine entraîne donc une sorte d'écémage par le bas : les producteurs les plus en difficultés sont partis. A Baptiste, il existe peu de microfundiaires misérables.

- Transferts de capitaux

Comme le transfert de main d'œuvre se fait d'Haïti vers la République Dominicaine, le transfert de capitaux suit le chemin inverse.

Lors de notre présence en Haïti le taux de change était à peu près paritaire entre la gourde et le peso. Ce taux évolue cependant beaucoup. En fonction de l'élément prix du transport et du taux de change, les Madames Sarah choisissent de vendre à Port au Prince ou à Elias Piña. Notons, de plus, qu'il existe des phénomènes de micro-fluctuations à la frontière à cause des transferts de main d'œuvre. En général, en décembre, janvier, février, le taux de change gourde/peso est plus élevé qu'en mai, juin, juillet. En effet, dans cette seconde partie de l'année beaucoup de travailleurs vont en République Dominicaine. Ils ramènent une grande quantité de pesos et la forte demande de gourdes fait diminuer localement le taux de change.

III. Historique de la zone. Evolution des types de producteurs et des systèmes de production

L'historique a été effectué à partir de conversations informelles avec des producteurs âgés¹. Les informations ont été complétées par des entretiens avec des ingénieurs agronomes haïtiens qui avaient travaillé dans la zone et par des recherches bibliographiques.

A) L'avant 1948

1. La période avant 1890

L'accès difficile aux archives historiques ne nous a pas permis de savoir si l'occupation des terres du plateau de Baptiste remonte à la colonisation, lorsque les esclaves fuyaient les plantations des plaines et s'installaient dans les mornes. Cependant, il semble qu'en 1789 le « front pionnier » de la caféiculture n'avait pas encore atteint Baptiste (Annexe III-1), le plateau était donc à cette époque en majorité couvert par la forêt tropicale humide.

2. Le début du XX^{ième} siècle, polyculture élevage dans le cadre d'une faible pression foncière

Au début du siècle, des producteurs pratiquaient la polyculture-élevage.

❖ Le système de production (Annexe III-2)

Il existait des forêts de bois pin, de sucrons, de lauriers, de ti janvier, de bois rouge, de tavernons etc. Elles avaient été enrichies de fruitiers comme les amandiers et de quelques manguiers². Ces forêts étaient utilisées pour le bois d'œuvre, comme parcours pour le bétail et pour la chasse (pintades, cochons sauvages etc.).

Sur chaque exploitation, jardins vivriers et caféiers se complétaient.

→ Les jardins vivriers :

On avait trois types de jardins vivriers : un jardin avec une association pois noir maïs patates douces, un jardin planté en canne à sucre et un planté en riz

- Le jardin en pois noir, maïs et patates douces :

Le pois noir était planté en décembre. Après la récolte du pois noir, fin février, les terres étaient sarclées et du maïs était planté en association avec du pois noir. La terre était ainsi travaillée deux à trois ans. Ensuite, elle était laissée en friche quelques années. Au moment de la remise en culture, les buissons étaient brûlés et les adventices sarclés et laissés à décomposer ; ceci permettait un renouvellement de la fertilité.

Dans les zones plus basses comme le premier plateau de l'interfluve majeur, il était possible d'associer dès la première année des cultures de patates douces précoces, les 12 cônes (croissance en 6 mois). La saison de décembre suivante était cependant perdue. Dans les zones plus en altitude ou avec variétés plus tardives de patates douces (10 mois de croissance sur le premier plateau, 12 mois plus en altitude), l'association condamnait à perdre la saison de décembre et celle de mars.

¹ Normalement, ce type d'enquête se fait avec des producteurs retraités, plus disponibles. Dans notre zone d'étude, les producteurs ne prennent pas de retraite. Quand ils s'arrêtent, c'est qu'ils sont aux portes de la mort.

² Bien que les températures du plateau soient froides pour la culture de la mangue.

L'outillage rudimentaire et les fenêtres de temps limités pour effectuer les opérations culturales des jardins permettaient au producteur de travailler, sans achat de main d'œuvre extérieure, ½ha.

- Le jardin en canne à sucre

Associés en première année à des cultures de pois noir et de maïs, les pieds de canne à sucre ne nécessitaient quasiment plus d'entretien les quatre à cinq années suivantes. En complément de la consommation directe, la canne était destinée à la production de sucre, de sirop de sucre et de rapadou¹. Elle était transformée soit artisanalement par les producteurs, soit dans des usines proches de la zone d'étude. Le renouvellement de la fertilité était assuré par la décomposition des feuilles de canne à sucre et par la décomposition du recru herbeux.

- Le jardin de riz pluvial

Le renouvellement de la fertilité était essentiellement assuré par les apports de l'eau. Cette culture a aujourd'hui disparu dans la zone d'étude.

Les producteurs possédaient des caprins, des porcins, des volailles et, pour les plus aisés, des bovins. Les herbivores pâturaient ensemble les sous-bois et les friches. Ils assuraient ainsi un transfert de fertilité horizontal du sous-bois aux friches. L'intervention des paysans se limitait à marquer les animaux au fer rouge, à contrôler les mises-bas et l'augmentation du cheptel. La productivité du travail, élevée, était cependant réduite par la nécessité de protéger contre la divagation dans les jardins pendant les périodes de culture. Des clôtures de bois, les « entourages », étaient mises en place.

La principale limitation pour augmenter le nombre d'animaux par famille était le capital disponible. Les plus grands propriétaires avaient jusqu'à 30 vaches.

Le travail était organisé en coumbite. Il semble qu'ils étaient plus importants qu'à l'heure actuelle (jusqu'à une vingtaine de travailleurs, contre cinq ou six aujourd'hui).

→ Les jardins caféiers :

Les jardins caféiers étaient composés :

- pour la strate arborée de sucrons, lauriers, immortels, trompettes, fruitiers etc...
- pour la strate arbustive de bananiers et de caféiers,
- de lianes : mirlitons et ignames royal.

Le « jardin pre kay », proche de la maison, était mieux entretenu que le « jardin caféier majeur », plus éloigné. De plus, il était fumé par le compost issu de la décomposition des résidus de culture, de cuisine et des déjections animales. En effet, les porcins restaient près des maisons ou en bordure de parcelle. Ils valorisaient les déchets de cuisine et les fruits gâtés. Les volailles, dans la cour de la maison, étaient élevées au maïs.

Dans les jardins caféiers majeurs, le renouvellement de la fertilité était assuré par le transfert vertical induit par la décomposition des feuilles et des stipes de bananiers.

Les producteurs commercialisaient leur café à Belladère, à 4h de marche, ou auprès de voltigeurs à Baptiste. Il était vendu soit cerise soit coque pilé en fonction des disponibilités en liquidités. La vente de café en cerises permettait un apport rapide d'argent à la famille. La transformation du café (séchage puis pilage) donnait plus de valeur ajoutée à la récolte. Le séchage permettait la conservation. Il était alors vendu au fur et à mesure des besoins familiaux, sachant qu'hors saison les prix étaient plus élevés.

Pour la transformation, deux voies étaient pratiquées :

- séchage du café sur des glacis ou à même le sol pour obtenir un café coque,

¹ Sucre amorphe de basse qualité issu de la coagulation du sirop de sucre bouilli avec un peu de cendre.

- élaboration de café « tioka ». Il s'agissait de faire bouillir les cerises et de les piler avant de les mettre à sécher. Un second pilage enlevait la pulpe. Le café obtenu était de moins bonne qualité mais « tioker » le café permettait un séchage plus rapide, élément non négligeable dans une zone très humide (en particulier en novembre). Cela autorisait aussi l'utilisation des cerises ramassées prématurément.

❖ **Un accès au foncier déjà fortement marqué par la présence de l'état**

Il existait deux types de propriétés dans la zone.

- Des terres d'Etat sur l'interfluve majeur.

Appartenant à l'Etat, elles étaient données en affermage. Les producteurs devaient verser une redevance annuelle de 10 à 60 gdes en fonction de la surface exploitée.

- Des terres en propriété privée sur les interfluves mineurs.

Hors zone d'étude, à Savanette, un propriétaire possédait plus de 1 300 ha, un autre, à Bois Rouge, 390 ha. C'étaient d'anciens généraux récompensés par des dons de propriétés pour services rendus à la patrie. Sur l'interfluve mineur 1, des producteurs possédaient plus de 40 ha. On suppose qu'ils ont la même origine.

Ces différences de statuts fonciers vont engendrer deux histoires parallèles mais distinctes au sein du plateau.

3. La fin des années 1930 : une zone attractive, augmentation de la pression foncière

La disponibilité des terres puis l'ouverture de la route Baptiste Belladère¹ rendait la zone attractive. A la fin des années 1930 et début des années 1940, des Haïtiens arrivèrent de Port au Prince, de Jacmel et surtout de la République Dominicaine². Cette affluence de population ainsi que l'augmentation démographique locale firent augmenter la pression foncière. Les derniers arrivant devinrent métayers en deux moitiés³ chez les plus grands propriétaires de la zone.

B) 1948, la colonie agraire

Suivant l'exemple des colonies agraires implantées hors de la zone d'étude en 1937, en 1948, sous la présidence de Dumarsais Estimé, une colonie agraire fut mise en place sur les anciennes terres d'Etat sur l'interfluve majeur. Donner des terres à des paysans et les encadrer financièrement et techniquement devait permettre de bons résultats techniques et l'élaboration de modèles capables d'inspirer les politiques agricoles.

Baptiste devait devenir le grenier du plateau central pendant qu'on continuerait le développement commercial de la ville frontière de Belladère. La production caféière fut encouragée : la zone offrait de bonnes potentialités agronomiques (pluviométrie, altitude, température) et le café représentait, de part la lourdeur des taxes étatiques, un revenu fondamental pour les finances publiques.

¹ Sous le Président Sténio Vincent (1930-1941), la route Baptiste Belladère fut ouverte. Elle ne sera achevée qu'en 1946 par l'ingénieur Alexis Fernand.

² Rafael Trujillo, dictateur de la République Dominicaine, commandita le 2 octobre 1937 l'extermination des Haïtiens présents sur son territoire (nombre de morts estimé entre 5 000 et 25 000). En plus de l'acte raciste, l'un des objectifs de cette opération était la réappropriation des terres dominicaines appartenant à des Haïtiens. Les victimes du massacre furent donc les métayers ou petits propriétaires haïtiens; les travailleurs des plantations, utiles à l'économie dominicaine, furent épargnés. Les rescapés du massacre furent nommés « scapins ».

³ Le métayage en deux moitiés : le métayer paye la location de la terre en nature, au prorata de la récolte (1/3 de la récolte). Le propriétaire ne participe ni au travail agricole ni aux dépenses sur la parcelle.

Après deux arpentages et un recensement¹, les terres furent prises aux fermiers d'état et redistribuées en lots de 5 carreaux (6,5 ha), aux familles présentes sur la colonie (fermiers d'état et métayers)². Quand les terres étaient boisées, elles furent défrichées³. Baptiste fut doté d'infrastructures - route, réseaux d'eau potable, « ferme d'état » pour l'accueil des agronomes - et le cadre institutionnel fut renforcé.

La conduite du bétail, et donc les modes de fertilisation, furent modifiés. La vaine pâture fut interdite⁴ et les clôtures en bois, qui étaient déplacées en fonction des zones cultivées, remplacées par des clôtures en fil de fer inamovibles. Herbivores et porcins étaient menés à la longe. Les surfaces cultivées augmentant, le cheptel diminua. Pour compenser la diminution des transferts horizontaux de matière organique, des engrais furent fournis.

- Les productions majeures furent renforcées. La quantité de jardins caféiers augmenta suite à la distribution de plants par les ingénieurs agronomes et les techniciens qu'ils avaient formés.

- Appuis techniques et financiers furent fournis. Tous les premiers mai, et cela jusqu'en 1986, des outils étaient offerts. En contrepartie, les producteurs étaient strictement encadrés par les techniciens du ministère. Ils pouvaient, par exemple, avoir des contraventions si des lianes poussaient sur le café.

La colonie agraire aurait dû niveler les inégalités sociales. Elle ne le fit qu'imparfaitement :

- o Surface attribuée. Dans la mémoire collective, le partage a été égalitaire. Cependant, ceux qui possédaient déjà des parcelles hors de la colonie, par exemple sur les interfluves mineurs, les conservèrent. Les familles les plus puissantes furent favorisées. En revanche, les familles monoparentales (père décédé) ne bénéficièrent pas de la distribution et se retrouvèrent à la charge d'autres membres de leur famille.

- o Fertilité de la terre attribuée. Elle n'était pas équivalente dans toute la zone. Les sols sont particulièrement peu profonds sur les affleurements de calcaire dur et sur les zones très pentues.

- o Proximité d'un axe de communication et accessibilité de la parcelle. La proximité du bourg était un avantage pour écouler la production au marché et celle du sentier majeur menant à la République Dominicaine facilitait les échanges.

- o Proximité d'une source d'eau. Elle permettait aux femmes d'économiser le temps de l'approvisionnement, ce qui libérait du temps de travail. De plus, lorsque la parcelle était adjacente à la rivière, on pouvait y établir des cressonnières.

- o Type de systèmes de culture pratiqués sur la terre attribuée. Les parcelles avaient plus de valeur si elles étaient déjà plantées en café.

Les producteurs de la colonie furent très encadrés par des agronomes. Ils plantèrent sur leurs nouvelles terres les plants de café distribués, en vue d'en avoir au moins un hectare. Ceux qui avaient les moyens de payer de la main d'œuvre issue de zones hors colonies en plantèrent davantage.

A partir de 1948, on peut différencier quatre types de producteurs :

¹ Les documents correspondants furent brûlés en 1986.

² Certaines familles ont reçu une maison en dur avec son glacié en béton. Deux versions diffèrent sur les modalités de la distribution : a) Les « scapins » furent prioritaires. Les 18 familles les plus démunies (fonction du nombre d'enfants etc.) reçurent aussi une maison. 2) les « scapins » ne furent pas prioritaires. Ce sont des fermiers d'état qui eurent les 18 maisons.

³ Les arbres coupés étaient livrés au pourrissement et les gros troncs vendus. La progression n'a donc pas été par abattis brûlés.

⁴ La loi Corail allait imposer le même type de modification sur les interfluves mineurs quelques années plus tard.

- les producteurs de la colonie agraire. Ils possédaient à peu près 6,5 ha mais sans avoir nécessairement les moyens de tout exploiter. Un hectare, au moins, était planté en café et ½ hectare en jardin vivrier avec l'association pois noir, maïs et patates douces. Quelques centaines de mètres carrés étaient réservés à la canne à sucre et/ou au riz pluvial. Cette catégorie n'a pas évolué de façon homogène dans la mesure où certains producteurs avaient un capital plus important et des terres de qualité supérieure aux autres.

Et, hors de la colonie :

- les grands planteurs. Ils avaient plusieurs dizaines d'hectares. Leurs jardins caféiers étaient sur les terres les plus appropriées des deux interfluves mineurs. Leurs jardins vivriers, avec l'association maïs, pois noir, patates douces ainsi que les plantations de cannes sucre étaient sur les terres plus pentues de l'interfluve des rivières de Roche Plate et de Bois Pin Gomme. Les terres les plus pentues étaient laissées à la forêt. Le revenu principal était le café.

- Les petits propriétaires. On les rattache à la catégorie des petits propriétaires de la colonie agraire dans la mesure où, à surface égale et dans les mêmes situations matérielles, ils étaient exposés de façon identique aux différents aléas et aidés de la même façon par les projets de développement. Leurs terres étaient plutôt situées sur l'interfluve des rivières de Roche Plate et de Bois Pin Gomme.

- Les métayers en deux moitiés des grands propriétaires. Ils n'avaient pas de terre ou quelques centaines de mètres carrés en propriété. Comme leurs propriétaires craignaient l'appropriation des terres, ils ne pouvaient pratiquer que des cultures vivrières annuelles pendant le temps de location.

Tous les producteurs étaient concernés par le café : ils avaient toujours au minimum quelques pieds autour de la maison.

Au cours de l'histoire les grands planteurs ont pu maintenir leur statut social. Ils sont restés les plus gros producteurs de café de la zone dans la mesure où leur capital plus important leur a donné accès à la formation et aux investissements les plus rémunérateurs. Leur intérêt a été de faire du café, production la plus rentable quand on a des liquidités disponibles et des surfaces importantes. Les héritiers ont compensé le morcellement des propriétés, dû aux partages, en rachetant, d'une part, les terres des paysans surendettés et, d'autre part, celles d'une fratrie cultivée partie travailler dans le secteur tertiaire.

Les petits propriétaires ont constitué la classe moyenne. Bien que les surfaces de départ aient été inférieures à celles des grands planteurs, ils ont pu maintenir un niveau de vie décent si leurs terres se trouvaient en zones fertiles ou à proximité des points d'eau et des voies de communication. En l'absence de drames familiaux (santé, décès, problèmes judiciaires etc.) et avec un rapport inactifs/actifs favorable, il leur a été possible d'accumuler un capital et d'investir dans des terres. Les revenus extra-agricoles, comme par exemple le commerce ou la prédication, ont aussi pu être un levier d'ascension sociale. Ils constituèrent alors la frange aisée des petits producteurs. En revanche, les autres petits propriétaires, fragiles, furent plus sensibles aux aléas de l'histoire (cyclone, chute des cours du café, crise économique etc.). Il a suffi à beaucoup d'entre eux d'un drame familial pour être forcés de décapitaliser. Dans les cas les plus graves, il leur a fallu vendre leur peu de bétail, puis hypothéquer les cultures et s'endetter. Quand cela n'a pas été suffisant, les terres ont été cédées petit à petit et le paysan a été réduit à vendre sa force de travail. Il est devenu métayer. Ses enfants ou lui-même émigrèrent en République Dominicaine.

En 60 ans, la pression démographique dans la zone a augmenté, malgré le départ de quelques jeunes lettrés et des plus pauvres réduits au chômage des bidonvilles. Au fur et à mesure de la réduction des espaces de culture, les héritiers :

- déboisèrent les dernières forêts présentes sur les versants pentus de l'interfluve mineur 2. Les champs obtenus, abrupts, furent consacrés à la production vivrière.

- raccourcirent les temps de friches de quelques années à un an, et, finalement à quelques mois, ce qui limita le renouvellement de la fertilité, entraînant une dégradation des sols.

Le morcellement des propriétés fut en partie limité par l'évolution des règles d'héritage : on remplaça un système égalitaire par un choix des héritiers en fonction de leur sexe et de l'ordre de naissance, lésant les filles et les plus jeunes, qui durent émigrer.

L'histoire de la zone après 1948 permet de comprendre les événements qui ont marqué l'évolution de ces différentes catégories sociales.

C) La dictature des Duvalier (1957 à 1986)

1. L'appui technique

Les producteurs étaient strictement encadrés par des techniciens de l'état. L'entreprise Idai, sous tutelle du ministère de l'agriculture, fournissait les producteurs en semences, permettant un accès facile aux plants de patates douces, coton, canne à sucre etc.

Le programme Petits Planteurs Café

Le programme Petits Planteurs Café (PPC) fut mis en place entre 1975 et 1981. Il était appliqué dans 7 grandes zones caféières haïtiennes¹. Il s'agissait d'améliorer qualitativement et quantitativement la production caféière, grâce à la vulgarisation de paquets techniques (utilisation d'engrais, régénération des plantations, implantation de variétés nouvelles, etc.) et à l'accès facilité au crédit². Le programme entraîna l'expansion des jardins caféiers. Cependant, il buta sur le volet de promotion de la taille des arbres, celle-ci était en concurrence avec les activités dans le jardin vivrier³.

2. Renforcement de la réglementation et des contrôles

¹ Le taux de couverture national du programme sur toutes les zones caféières concernées fut autour de 75 % des producteurs de café visés.

² * Fonctionnement du système de crédit pour l'achat d'engrais (composante majeure du budget du projet) : Le Bureau de Crédit Agricole (BCA) vendait à crédit de l'engrais complet (N, P, K) au prorata de la surface exploitée, avec un plafond de 10 ha. Un technicien IPCAD évaluait la quantité d'engrais nécessaire, à raison de 5 sacs de 50 livres/ha, le sac étant vendu 15 gourdes.

→ Organisation des producteurs pour avoir accès aux crédits :

Des Sociétés Agricoles de Crédit (SAC), d'une quinzaine de membres, furent formées. Elles comportaient un président, un trésorier et un secrétaire. La société devait assurer l'entre-aide si un associé ne pouvait pas rembourser son crédit. Officiellement, tout producteur pouvait participer. Cependant, comme les crédits étaient au prorata de la surface exploitée, il était préférable que les terres des membres soient contiguës afin de faciliter le travail des ingénieurs.

→ Remboursement du crédit. Il fallait rembourser 1 gde/mois pour 100 gdes empruntées. A l'échéance du programme, le taux de remboursement des crédits fut de 65 %. Il semblerait qu'à Baptiste le taux fut plus faible.

* L'application d'engrais. Sur l'ensemble du programme, compte tenu des prix attractifs des engrais subventionnés, ils furent achetés par les producteurs. Alors que sur d'autres zones les engrais furent tout de suite revendus au prix du marché, à Baptiste, ils furent utilisés sur le café.

* Plants de caféiers. Les pépinières mises en place fournirent des plants destinés à être donnés aux producteurs au prorata de leur surface cultivable – à Baptiste, en fonction d'estimations des surfaces. La variété traditionnellement plantée, le tipica, était associée à des variétés plus productives mais moins robustes : le catura, le bourbon et le mondonouveau.

³ Nous développerons cet aspect lors de la présentation du système agraire actuel.

La période Duvalier fut marquée par une réglementation lourde des pratiques agricoles. En échanges des conseils techniques, les producteurs étaient astreints au Code du café et au Code de l'environnement. Un non respect de ces règles entraînait des risques de sévères pénalités. Dès 1957, le trafic clandestin avec la République Dominicaine fut endigué par l'installation de miliciens à la frontière. Les contrebandiers étaient battus et devaient payer une amende.

3. Le commerce du café, encadré par le Code du café

Baptiste devint sous la dictature un grand centre de production caféière. Selon le Code du café, les transactions devaient être effectuées dans des établissements agréés, regroupés dans des lieux géographiques précis : les centres (ou places) de spéculation. Lascahobas, Baptiste et Savanette en étaient.

Après l'ouverture de la première usine de dépulpage en 1950 par un grand planteur, d'autres furent créés. En 1970, Baptiste comptait sept usines de transformation (trois à la rivière de Roche Plate, quatre à Baptiste bourg). Elles appartenaient soit aux grandes maisons d'exportation – les grands planteurs les avaient en gérance – soit directement aux grands planteurs. Ils travaillaient alors étroitement avec les maisons d'exportation.

Les producteurs vendaient leur café cerise :

- à de petits transformateurs indépendants, petits propriétaires aisés, qui le transformaient par voie sèche pour le vendre ensuite à des spéculateurs locaux ou venus de Port au Prince. Ceux qui travaillaient sous contrat avec des spéculateurs étaient des voltigeurs¹.

- aux propriétaires ou gérants des usines. Ils dépulpaient et revendaient à un spéculateur de Port au Prince. Souvent, propriétaire ou gérant étaient eux-mêmes spéculateurs. Le cas échéant, ils passaient des contrats officieux² : si les paysans vendaient du café dépulpé, ils les autorisaient à utiliser à bas prix leurs outils de transformation.

Les paysans pouvaient aussi vendre au spéculateur leur café coque.

Spéculateurs et gérants des usines avaient accès aux crédits des grandes maisons d'exportation. Eux-mêmes avaient alors les moyens d'accorder des prêts pré-récolte aux petits producteurs. Ces derniers remboursaient l'avance faite en payant en nature avec leur récolte de café, à un prix du bidon fixé au moment de l'emprunt³. Les bidons suivants étaient vendus aux cours du moment. Spéculateurs et gérants accordaient aussi des ristournes⁴. Les fournisseurs réguliers avaient des privilèges : en cas de difficultés, ils étaient soutenus financièrement.

Les usines étaient ouvertes tous les ans, contrairement à d'autres zones d'Haïti. Ayant quasiment le monopole d'achat, elles fixaient les prix en fonction des grandes maisons d'exportation.

Ces usines ont marqué le paysage (bâtiments en ruines) mais surtout les habitudes des producteurs. Aujourd'hui, les coopératives sont appelées « usines » et comparées aux usines d'antan. Pour beaucoup d'ailleurs, la coopérative est comme l'usine : elle doit acheter le café et fournir une ristourne en fin de saison. L'aspect de construction communautaire et de réseau social est peu ou mal perçu.

¹ Exemple de rémunération du transformateur artisanal travaillant avec une maison d'exportation dans les années 80 : pendant la campagne du café, 70 gdes/semaine les trois premières années, puis 100 gdes/semaines.

² Les spéculateurs homologués avaient le monopole d'achat du café parche ou séché mais ils n'étaient pas autorisés à acheter le café cerise.

³ Ce prix n'était pas réévalué si les cours du café augmentaient.

⁴ Par exemple, pour un bidon vendu à 7 gdes, le producteur recevait une ristourne de 50 centimes (7%).

De cet âge d'or du café, tous les producteurs ont tiré profit. Cependant, ce sont les grands planteurs qui en ont été les principaux bénéficiaires dans la mesure où ils effectuaient les activités les plus rémunératrices (transformation et conservation).

4. Développement des infrastructures

En 1977, la route Roche Plate Moléon fut ouverte. Ce furent les locaux, organisés en sociétés agricoles type PPC, qui fournirent la main d'œuvre. La construction de la route désenclava l'interfluve mineur 1, lieu de résidence des grands planteurs, et lui donna un avantage comparatif majeur pour la commercialisation. Sur les interfluves majeur et mineur 2, les producteurs n'avaient ni les moyens économiques (outillage, temps de travail) ni politiques (accès aux postes de décisions) pour mener à bien ce genre de travaux.

5. Le passage du cyclone Allen

Le plateau de Baptiste n'est pas sur la zone de passage des cyclones. Cependant, en août 1980, le cyclone Allen fit des dégâts importants. Les récoltes des jardins vivriers furent perdues, des habitations détruites. Cela condamna les propriétaires les plus démunis à émigrer en République Dominicaine ou dans les bidonvilles de Port au Prince. La classe moyenne fut très fragilisée, d'autant qu'il n'y a eu aucun soutien gouvernemental pour la reconstruction. L'arrachage des arbres d'ombrage des jardins caféiers représenta une forte décapitalisation. Pour les grands planteurs, les conséquences furent moins catastrophiques. Certes la production caféière de l'année était perdue, mais les caféiers ne furent pas détruits et les récoltes des années suivantes furent très bonnes. Avant le cyclone, la couverture en arbres d'ombrage était souvent trop dense. Son passage a permis un éclaircissement et ainsi favorisé la pénétration de la lumière dans les jardins caféiers.

D) Début des années 1980 à nos jours.

De nombreux bouleversements ont entraîné une série de modifications dans les systèmes de production et le devenir des exploitations agricoles.

1. L'abattage des cochons créoles

L'abattage massif des cochons créoles en 1984¹ priva les paysans de leur « banque ». Le café, les arbres d'ombrage et un peu de bétail demeurèrent leur seul recours en cas de crise financière. Le saindoux fut remplacé par de l'huile végétale importée et des cochons roses furent introduits ; ils étaient cependant plus fragiles et demandaient plus d'entretien (apport de nourriture et d'eau) que les cochons créoles.

¹ Le cochon créole ou cochon « planche » était un animal très rustique, parfaitement adapté à l'économie rurale d'Haïti. En effet, le producteur n'avait pas besoin de lui apporter à boire et il le nourrissait des déchets de la cuisine. Il le conservait quelques années et l'engraissait pour le vendre en cas de besoin de liquidités. C'était la « Banque du paysan ». De plus, il était la source de matières grasses : tuer un cochon permettait d'avoir du saindoux toute l'année.

Au début des années 80, la peste porcine éclata en République Dominicaine. Comme elle contamina une partie du cheptel haïtien, les Etats-Unis exigèrent l'abattage total des porcs. Ils seraient remplacés par des animaux importés des Etats-Unis. Cependant, ces nouveaux cochons, roses, étaient beaucoup moins rustiques et peu adaptés au pays et au mode de conduite de l'élevage porcin en Haïti. Ils revenaient plus cher à l'achat, demandaient davantage de travail et avaient une mortalité plus élevée.

Tandis que les cochons créoles étaient massacrés en Haïti, les autorités dominicaines endiguèrent rapidement l'épidémie sans avoir à recourir à une mesure aussi radicale.

2. La spécialisation de la production vivrière

Durant les 30 dernières années, la diversité des productions végétales se réduisit beaucoup à Baptiste. Au début des années 1980, une surproduction de patates douces entraîna localement une chute des prix et une quasi disparition de la production¹. L'association pois noir maïs patates douces fut simplifiée en pois noir maïs. Aujourd'hui, la majorité des patates douces vendues sur les marchés locaux est importée de République Dominicaine.

De plus, la libéralisation brutale du marché, initiée en 1982 et confirmée en 1987, fit entrer dans le pays des produits américains très compétitifs (riz, sucre, blé, volailles, porcs etc.) grâce à la meilleure productivité des « farmers » et à leurs subventions. De même, la disparition des contrôles douaniers à la frontière dominicaine entraîna une contrebande de produits agricoles qui déstabilisa les marchés locaux. Les échanges légaux comme illégaux s'accrurent particulièrement pendant l'embargo de 1991 à 1994.

La production de riz, d'abord concurrencée par les importations illégales de brisures de République Dominicaine, cessa totalement au milieu des années 1980 avec les importations de riz américain. Les terres des versants en partie cultivées en riz pluvial furent reconverties en pois noir et maïs associés.

En 1995, la réduction des tarifs douaniers sur le sucre de 50 à 3%, suite au Plan d'Ajustement structurel du FMI, contribua à l'effondrement de la filière sucre (Annexe III-3). Déjà très fragile, avec ses faibles rendements de production et de transformation et ses équipements archaïques, la filière fut sinistrée par la concurrence du sucre subventionné des pays du Nord. A Baptiste, à cause de la fermeture des usines de transformation proches de la zone d'étude et surtout de la proximité de la République Dominicaine, il ne fut plus rentable de faire de la canne. Les surfaces plantées en cannes furent reconverties dans l'association pois noir et maïs ou dans le chou.

3. Quelques conséquences de la crise politico-économique de l'après Duvalier

En plus des libéralisations, le secteur agricole fut éprouvé par la crise économique sévère, entraînée par les actes de vandalisme résultants de la chute des Duvalier², l'instabilité politique des vingt dernières années et l'embargo de 1991 à 1994³ etc.

La dégradation générale des conditions de vie se répercuta sur les producteurs : fermeture de l'entreprise IDAI, difficultés de commercialisation avec la dégradation des routes, augmentation des vols avec la diminution des contrôles etc. Les plus petits producteurs souffrirent beaucoup de cette crise.

¹ Antérieurement à la crise, il existait une grande diversité de variétés : Ti fourmi, Pil natou, Boyo millet, 12 connes, Rete tè, Rosani, 10 mai, Zomal fini etc. Aujourd'hui, il reste 10 mai, 12 connes, Gros Rouge et Pil Nantou

² Sous le pouvoir militaire qui succéda à Duvalier, les partisans du Mouvement Social pillèrent et vandalisèrent toute structure pouvant rappeler le gouvernement précédent. Les réalisations de la dictature, bonnes ou mauvaises furent mises à sac, les maisons des duvaliéristes brûlées etc. Ce furent les « déchowages ». A la chute d'Aristide, de nouveaux déchowages eurent lieu. Une fontaine du premier plateau fut détruite. Les enfants qui s'y servaient doivent maintenant aller chercher l'eau à la source de la ferme agricole de Baptiste. Durant les trois mois de saison sèche, en périodes d'étiage, ils descendent à la rivière de Roche Plate.

³ Suite au coup d'Etat du général Cédras en 1991 Haïti fut étranglée pendant quatre ans par un embargo international. Sur le plateau, la contrebande avec la République Dominicaine s'intensifia, favorisée par le relâchement des contrôles frontaliers. Après 1994, les contacts établis demeurèrent. La contrebande fut favorisée par la faiblesse des contrôles douaniers, le développement rapide de l'économie dominicaine et un taux de change gourdes/pesos intéressant.

Notons que lors des actes de vandalismes qui suivirent la chute des Duvalier, les canalisations emmenant l'eau potable à Baptiste furent cassées. Le bourg fut ainsi privé d'une source en eau potable. En revanche, les ruptures de canalisation devinrent des points d'eau sur l'interfluve majeur, et en particulier au niveau de second plateau. Les parcelles qui bénéficièrent de ces sources devinrent des cressonnières. Ce fut un levier pour des producteurs moyens qui devinrent des producteurs aisés.

4. Conséquences de la crise nationale du café à Baptiste

Dès la fin des années 1980 et durant les années 1990, les grandes maisons d'exportation du café tentèrent d'assumer le coût des pertes liées aux déchoucages¹ et à la crise internationale en répercutant la baisse des cours tout en conservant leur marge, ce qui entraîna pour le producteur une vente à perte. Les grands planteurs limitèrent l'entretien de leurs jardins caféiers de l'interfluve mineur 2, préférant acheter les cerises à bas coût aux petits propriétaires pour ne conserver que les activités les plus rentables de la filière : stockage et transformation. Les petits propriétaires décapitalisèrent fortement leur patrimoine de jardins caféiers, dans l'interfluve majeur et sur le flanc Ouest de l'interfluve mineur 2. Les caféières éloignées de la maison furent insuffisamment entretenues et les arbres d'ombrage -déjà réduits à la suite du passage en 1980 du cyclone Allen- furent abattus pour répondre à la demande en charbon de Port au Prince. Ce déboisement fut particulièrement important pour les caféières des terroirs les moins adaptés (calcaire dur, terres hydromorphes et acides des versants de la doline, 3^{ème} plateau à plus de 1300 m et exposé aux vents). Les zones claires des jardins caféiers furent replantées en pois noir et en maïs. Les caféières les moins productives des petits producteurs les plus en difficultés furent brûlées et replantées, elles aussi, en cultures vivrières pour assurer une simple survie alimentaire. Dans les cas les plus extrêmes, les terres furent vendues aux grands planteurs et les paysans émigrèrent en République Dominicaine. Quant aux caféières proches de la maison, plus rentables², elles furent saturées en mirlitons. Les producteurs s'organisèrent en associations pour essayer d'attirer des capitaux étrangers par le biais de projets de soutien et de développement.

La régression du café fut accentuée par :

- la concurrence du pois noir. Malgré une production irrégulière et de moindre rapport, le pois noir peut, les bonnes années, être plus rentable que des jardins caféiers peu entretenus. Sa culture possède surtout le grand avantage d'un retour sur investissement sur 3 mois.
- le morcellement des terres lié aux partages successoraux. Les héritiers devaient planter 2/3 ha/an au minimum en maïs pour assurer l'autoconsommation alimentaire et remplaçaient donc les jardins caféiers éloignés de la maison par des jardins vivriers.

Pour limiter la déforestation, un projet financé par le Stabex³ fut mis en place, de 1991 à 1996. Il s'agissait de promouvoir la culture du café. Des engrais furent distribués, des parcelles de démonstration mises en place. Le projet n'a pas eu un fort impact dans la zone.

¹ En 1986, les grandes maisons de Port au Prince furent attaquées. A Baptiste, sous l'œil des caméras, les usines de dépulpage furent mises à sac. Les outils de travail matériel furent endommagés et les taules de couvertures volées. La reprise du travail étant impossible, les usines furent définitivement fermées.

² Cf systèmes de culture

³ Les fonds STABEX sont des fonds financés par l'Union européenne selon des mécanismes mis au point par l'Union Européenne et les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) dans le cadre de la convention de Lomé. Ils ont pour objectifs de pallier l'effet néfaste de l'instabilité des prix des ressources d'exportation afin d'aider les pays ACP à se développer malgré les difficultés engendrées par leurs variations.

5. Une nouvelle classe sociale : les grands propriétaires

Voyant le peu de productivité de leurs jardins caféiers vieillissants, la frange la plus aisée des petits propriétaires préféra, lorsqu'elle eut des liquidités disponibles, les renouveler par la plantation de choux. En effet, le marché était porteur et le retour sur investissement beaucoup plus rapide : 3 mois au lieu de plus d'un an pour le café et de cinq ans si une replantation était nécessaire. Les bénéfices permirent de racheter les terres des petits propriétaires qui n'avaient pas pu se reconverter. Avec plus de 4 ha en propriété, les producteurs favorisèrent le maraîchage. Ils investirent dans un peu de bétail qu'ils conservèrent sur leurs terres en friche. Ils atteignirent alors le statut de grands propriétaires (à différencier des grands planteurs dont la production est surtout orientée vers le café).

6. Les dernières années, crise de café et soutien d'ICEF et AVSF

En 1999, les jardins caféiers furent contaminés par les scolytes qui s'attaquent aux cerises, aussi bien avant qu'après la récolte. Il devint très risqué de conserver le café au grenier. Or, cela permettait de constituer une réserve essentielle en cas de besoin financier. Après l'abattage des cochons créoles, l'augmentation des vols d'animaux, la diminution de la valeur du café et donc l'impossibilité de le mettre en gage, le paysan vit sa dernière « banque » mise à mal. Pour cette raison, nous disons qu'aujourd'hui la conservation des liquidités est un problème difficile pour le producteur moyen à aisé.

Au début des années 2000, lorsque les cours du café s'écroulèrent de nouveau, la plupart des maisons d'exportation firent faillite. Les banques réduisirent les crédits accordés aux trois maisons d'exportation restantes qui, à leur tour, ne purent faire crédit à leurs intermédiaires. Ceux-ci, manquant de liquidités, achetèrent un café vendu à perte et n'accordèrent plus les avances qui permettaient aux petits producteurs de financer l'entretien de leurs caféières. Le désintérêt pour cette culture s'intensifia, en particulier chez les petits propriétaires qui ne purent plus mettre la récolte en gage. La crise fut atténuée à Baptiste grâce au travail d'ICEF qui, avec l'appui d'AVSF, a développé, depuis 1999, des programmes pour soutenir la production caféière dans la zone.

Avec la chute d'Aristide, les conditions de vie se dégradèrent dans tout Haïti. Baptiste ne fit pas exception. Le village ne fut plus alimenté en électricité à partir de 2005 et le téléphone n'y est installé que depuis juin 2007¹.

L'évolution du système de production initial, évolution essentiellement caractérisée par un appauvrissement de la diversité des productions agricoles, une précarisation de la gestion de la fertilité et une diminution des surfaces caféières, eut diverses conséquences : modification des modes d'exploitation du milieu, refonte des couches sociales et perte de l'autosuffisance alimentaire des paysans. Aujourd'hui, cela peut se lire en partie dans le paysage :

❖ Le mode d'exploitation du milieu (Annexe II-12 et 13) :

- L'habitat reflète le niveau social. Sur l'interfluve majeur, des maisons en dur voisinent avec des cases en tûches de palmier. L'habitat est similaire sur l'interfluve mineur 2 qui abrite les descendants des petits propriétaires hors colonie. Sur l'interfluve mineur 1, les maisons sont en dur, souvent peintes et dotées de glacis de séchage du café. C'est la zone des grands planteurs. Le village de Baptiste est en dur.

- L'exploitation du milieu sur l'interfluve majeur a évolué :

¹ A la fin des années 1990, il existait le réseau de la « téléco », mais il fonctionnait très mal.

○ Sur les zones de calcaire dur affleurant des trois plateaux et les flancs hydromorphes de la doline, le déboisement a été important. On n'observe plus que quelques arbres d'ombrage au cœur de jardins vivriers, de pois noir et de maïs, et quelques bosquets de café.

Ce déboisement a été limité sur le premier plateau, autour du village de Baptiste car les jardins caféiers proches des maisons, plus rentables, ont été conservés.

○ Sur le 2^{ième} plateau, le cœur de la doline, la culture de chou alterne maintenant avec l'association de pois noir et de maïs.

○ Sur le 3^{ième} plateau, en position sommitale et exposé au vent, le déboisement est presque complet. Quelques champs de canne à sucre alternent avec des associations pois noir maïs.

○ Sur les versants et les zones de plateau de calcaire tendre, les cultures caféières alternent avec les vivrières. Quelques espaces sont réservés pour le chou. Les maïs chétifs traduisent la diminution de la fertilité des sols et les recrus herbeux peu importants attestent du raccourcissement des temps de friches. Quant aux caféiers, ils sont denses, peu taillés et souvent étouffés par des lianes de mirlitons. On retrouve ce même type de paysage sur le versant Ouest de l'interfluve mineur 2.

Sur l'interfluve mineur 1, les jardins caféiers sont mieux entretenus et on constate la présence de quelques bovins au jouk.

Sur les versants très pentus et, en particulier le versant Est de l'interfluve mineur 2, on cultive exclusivement l'association pois noir maïs.

Il y a peu de bétail dans toute la zone.

❖ Les couches sociales : elles se divisent en six catégories : les grands planteurs, les grands propriétaires, les petits propriétaires aisés, les petits propriétaires moyens, les petits propriétaires en difficultés et les métayers. Nous présenterons leur système de production dans la troisième partie.

❖ L'autosuffisance alimentaire : sur les marchés, on constate que la majorité des produits vendus (sucre, riz, brisures de riz, huile végétale) sont de première nécessité et proviennent de République Dominicaine.

Avant d'étudier les systèmes de production des différents types d'exploitants, précisons quelques éléments par rapports aux systèmes de cultures et d'élevage actuels.

Les parties IV et V ont été effectuées grâce à des conversations informelles avec des producteurs, des techniciens et des agronomes, et à cinquante-six entretiens semi-directifs de producteurs, choisis dans un échantillon élaboré de façon à couvrir la diversité existante dans la zone.

IV. Le système agraire actuel

A) L'outillage

L'outillage est peu diversifié. Le niveau d'équipement des producteurs est faible, en particulier pour les petits métayers et les petits propriétaires. Exiguïté des parcelles, affleurement des roches et pentes des jardins rendent la moto-mécanisation difficile.

Les instruments indispensables pour travailler sont la machette, la houe, le digo (serpette) et la pince (bâton) (Annexe IV-1). Cependant, certains n'ont qu'une machette et une pince. Au contraire, les plus aisés peuvent les posséder en plusieurs exemplaires.

Les producteurs ont toujours :

- des sacs en toile ou en plastique tressé pour les récoltes, quelques gros sacs en toile pour la conservation et une aiguille pour coudre la fermeture des sacs.
- au moins un layé (plateau en lamelles de bambou tressées) pour le tamisage et la présentation des produits lors de la vente.
- les contenants servant d'étalon : la marmite, le godet et le bidon.
- une gaule. Son extrémité peut se diviser en deux pour mieux faire tomber les chadèques ou être coiffée d'un sac en plastique monté en filet à papillon afin de récolter les fruits les plus fragiles (mangues, avocats).

Les équipements plus onéreux sont :

- un équin pour le transport et la production de fumier. Dans ce cas, il faut une selle et un bât. En général les producteurs ont aussi un harnais et une têtère mais ceux-ci peuvent être remplacés par une corde. Les équins sont un élément clé pour le commerce. Ils permettent d'aller vendre plus loin et en plus grande quantité que lorsque on doit porter sur la tête. Ils sont forts utiles, par exemple, pour aller vendre en République Dominicaine.
- Pioche (ou pikoi), pelle et râteau pour le travail de la terre. La pioche est utile pour planter pieds de café, tubercules etc. Pioche et pelles permettent aussi de remédier aux dégâts des ravines et de déplacer de la terre.
- pelle et brouette pour le transport de fumier,
- sécateur pour la taille des caféiers (sinon, elle est faite à la machette),
- asperseur pour les produits phytosanitaires du chou. Les producteurs faisant du chou à proximité de Baptiste bourg peuvent emprunter l'asperseur de la ferme.

Les équipements suivants ne sont accessibles qu'aux plus aisés :

- glacis en bon état (et râteau pour le séchage sur glacis). Tous les grands planteurs de Roche Plate en ont un. On en trouve beaucoup moins sur la zone de la colonie.
- dépulpeur (moins d'une dizaine sur la zone d'étude) et panier pour laver et sécher le café (dans le cas de production de café lavé).
- charrue et paire de bœufs pour le labour (un seul recensé dans la zone).

Après cette présentation de l'outillage, nous nous intéressons aux différents systèmes de culture (Annexe IV-3).

B) Le jardin de case

Quelques plantes - papayers, persil, taros, mazombelles, giraumons, piments bouc, ananas etc.- sont cultivées au pied de la maison où elles bénéficient d'un entretien régulier. Les végétaux

exigeants en matière organique sont plantés sur le compost formé avec les déchets de cuisine et la terre est enrichie des cendres du feu. Ce jardin rapporte à peu près autant à tous les types de producteurs. (Annexe IV-4)

C) Le jardin caféier

Le jardin caféier comporte :

- 1) pour la strate arborée : sucrin¹, lauriers², trompettes³, Grevillea robusta⁴, immortels⁵ et arbres fruitiers (avocatiers⁶ et cirtus⁷)
- 2) strate arbustive : caféiers et bananiers
- 3) lianes : mirlitons et ignames royal.

La fertilité est essentiellement assurée par les transferts verticaux de fertilité effectués par les arbres.

Comme dans l'historique, nous distinguons deux types de jardin : le jardin caféier « pre kay » et le jardin caféier majeur.

1. Le jardin « pre kay »⁸

Ce jardin est une parcelle qui jouxte la maison. La proximité permet :

a) un soin régulier et intensif : les adultes peuvent y travailler dès qu'ils ont du temps disponible. Le coût d'opportunité de la main d'œuvre est quasi nul.

b) une bonne fumure : il est enrichi en compost issu de la décomposition des résidus de culture, de cuisine et par les déjections animales.

En conséquence, - les caféiers reçoivent plus de soins que sur les parcelles majeures en café,
- les fruitiers sont plus denses car mieux valorisés (récolte au fur et à mesure de la production limitant les pertes, problèmes de transports réduits).

¹ **Le sucrin**, légumineuse à croissance rapide, est l'arbre d'ombrage le plus répandu. Son bois est vendu au bout de 8 ans comme bois de chauffe ou matière première du charbon.

² **Le laurier**, Lauraceae, est produit pour son bois de construction.

³ **Le trompette**, Cecropiaceae, est une plante pionnière nécessitant beaucoup de lumière. Ses nombreuses feuilles permettent des transferts verticaux de fertilité importants. Cependant, il est peu cultivé pour plusieurs raisons : il fait trop d'ombre au café, ses feuilles se décomposent lentement, il attirerait chenilles et maraucas et son bois ne peut être utilisé qu'à faire les tambours.

⁴ **Le Grevillea** est une Protéacée à la croissance rapide, souvent utilisée pour reboiser. Les agronomes ont voulu le promouvoir : beaucoup de pieds ont été plantés sur la ferme. Cependant, il est peu apprécié car il produit beaucoup de racines (compétition avec le café) et ses feuilles mortes se décomposent mal.

⁵ **L'immortel** est un Bignoniaceae

⁶ **Les avocatiers** sont une race locale, à peau fine et verte. La production se répartit en 2 saisons : une petite période en mars - avril et une seconde un peu plus longue de juin à octobre. Les variétés de contre-saison sont peu présentes à Baptiste. Tous les avocats sont vendus en République Dominicaine où la demande est forte. Un avocatier entre en production après 4 ans et produit pendant 8 ans 360 avocats commercialisables/an, vendus 1,25 gdes/fruit.

⁷ **Les chadéquiers** : sur le premier plateau, la production débute vers octobre. Le pic de production est en novembre décembre ; dans les zones plus en altitude, c'est en février mars ; sur l'interfluve mineur 1, en janvier février. Un chadéquier entre en production au bout de 4 ans, il produit pendant 8 ans 360 chadeks commercialisables/an, vendus 1 gdes/fruit. La confiture de chadèque, faite avec la peau des fruits, n'est pas commercialisée car il n'y a pas de demande localement. Les chadèques sont vendus plus facilement sur l'interfluve mineur 1 : des camions venus de Port au Prince viennent les acheter à la parcelle en janvier février.

Les orangers, doux et amers, poussent essentiellement en dessous de 1 120 m. Un oranger entre en production après 4 ans et produit pendant 8 ans 240 oranges commercialisables/an, vendues presque 2 gdes. Les productions des fruitiers, en particulier des orangers, sont limitées par les dégâts d'un oiseau, le « serpentier ». Le développement des citrus est faible : ce sont de mauvais arbres d'ombrage et ils sont sensibles aux maladies Backdye, limon et fumajine.

⁸ « pre kay » : proche de la maison.

Au vu de ces éléments, ces parcelles sont très rentables et on les trouve donc chez tous les producteurs. Ils adoptent le même système de culture pour une même surface car :

- la surface cultivée est maximale pour un coût d'opportunité de la main d'œuvre nul,
- elle ne peut pas être cultivée plus intensivement, tout l'ensoleillement étant déjà mis à profit.

- cette association végétale a la plus haute valeur ajoutée de la zone d'étude.

L'altitude introduit cependant une nuance. Les jardins à moins de 1120 m sont plus riches en fruitiers car les avocatriers sont sensibles à l'altitude. De plus, pour des questions de facilité de commercialisation, les chadèques sont mieux valorisés. (Annexe IV-5)

2. Le jardin caféier majeur

Ce jardin se distingue du jardin pre kay par un entretien moins régulier de la parcelle et une plus faible valorisation des cultures associées au café et aux bananes. (Annexes IV-6 à 13)

Le système de culture pratiqué pour le café est lié à la capacité d'investissement du producteur bien plus qu'à l'étage agro-écologique. La capacité d'investissement déterminant la production en café/ha, nous utilisons ce dernier critère pour distinguer quatre systèmes de culture : 45 B¹, 70 B, 100 B, 300 B. Nous les détaillerons dans le cadre de la description des systèmes de production.

Avant de continuer la présentation rapide des différents systèmes de culture, intéressons nous aux stratégies de commercialisation du café.

La stratégie a toujours été de vendre le café cerise pour répondre au besoin immédiat en liquidités tout en essayant de conserver un maximum de café pour :

- la consommation
 - o Le café est une des bases du régime alimentaire : au moins une fois par jour, au petit déjeuner, adultes et enfants boivent du café.
 - o Le café fait partie du menu des repas des coumbites. Celui qui n'a plus de café et ne sert que de l'eau sucrée est considéré comme un pauvre. Et acheter du café sur le marché hors saison est beaucoup trop coûteux.
 - La vente différée quelques mois plus tard, quand les cours sont plus élevés. Les producteurs les plus aisés achetaient du café cerise en saison haute pour le revendre en saison basse.
 - profiter de la valeur ajoutée de la transformation du café en café coque ou café tioqué.
- En cas de besoin urgent en liquidités, le café est vendu sur pied, à moitié prix.

La stratégie du café comme banque du paysan a été mise à mal à partir de 1999 avec la venue des scolytes. Conserver du café est devenu très risqué. De plus, aujourd'hui, les coopératives maintiennent les prix en saison de récolte. En revanche, ce n'est pas le cas en basse saison car elles sont fermées. Ainsi, en 2007, le stockage a pu entraîner des pertes sèches (Annexe IV-4).

Cependant, aujourd'hui les producteurs continuent à stocker un peu de café, au moins les quantités nécessaires à la consommation familiale. Quelles en sont les raisons ?

- pour les grands planteurs :
 - o la force d'une tradition,
 - o la volonté de répartir ses sources de revenus pour disperser les risques,

¹ Nous conservons l'unité « bidon », B, utilisée par les producteurs. A Baptiste, 1 bidon vaut 5 marmites. Il correspond à 5,20 livres de café vert. 45 B de cerises donnent donc 234 lb de café vert; 70 B, 364 lb; 100 B, 520 lb et 300 b, 1560 lb.

○ l'hypothèse de la spécificité de l'année 2006-2007 et l'espérance d'un petit bénéfice grâce à la valeur ajoutée de la conservation.

- Pour les producteurs moins aisés, d'autres raisons s'ajoutent :

○ la difficulté de placer ailleurs son argent (risque de vol de l'argent liquide, incertitude de l'investissement dans une culture à risque comme le pois noir planté en décembre, pas d'accès à un compte en banque),

○ l'incapacité de déboursier en mars l'argent nécessaire pour payer le café des coumbites.

Le nœud du problème est la conservation de l'argent du café, ce qui explique que les producteurs soient si intéressés par la ristourne des coopératives.

Dans nos calculs, nous considérons que le café est vendu en République Dominicaine à 33 gdes/marmite ou, en Haïti, à 28 gdes/marmite, en cerise.

Concernant le café stocké, nous considérons qu'il est essentiellement destiné à la consommation familiale. Dans nos calculs, nous lui attribuons le prix saison haute, sachant qu'en cas de rupture de stock, le producteur préférerait s'en passer plutôt que d'en acheter au prix saison basse.

Nous détaillerons la stratégie de vente en République Dominicaine lors de la typologie.

Intéressons nous maintenant à la vente du café sans conservation. Les producteurs le vendent :

- soit cerise,

○ aux coopératives,

○ à des voltigeurs sur les marchés ou au bord des routes,

○ directement à Port au Prince. Nous n'avons rencontré que deux grands planteurs dans cette situation : anciens spéculateurs, ils avaient conservé des contacts avec les maisons d'exportation du café. Peu significatifs, ils n'apparaissent pas ci-après.

- soit déulpé en République Dominicaine.

Les différentes voies de commercialisation sont comparées dans le tableau ci-dessous :

	République Dominicaine	Voltigeurs	Coopératives
Fourniture de crédit	/	Ils peuvent faire une petite avance sur le paiement de la récolte. Or, l'avant récolte du café est une période difficile pour le producteur : maïs et pois noir ne sont pas encore murs et les réserves en café sont épuisées. L'avance assure au voltigeur la vente du café.	/
Aide à la récolte	/	Les voltigeurs peuvent aider à la récolte pour s'assurer que le café leur sera vendu. Cela fait au producteur une économie sur le poste de dépense le plus important : la main d'œuvre.	/
Equipement spécifique	Le café doit être déulpé. Ce coût est insignifiant (0,4 gdes/marmite). Il faut en revanche investir	/	/

	dans un mulet et son équipement afin de transporter le café dépulvé humide jusqu'à la frontière.		
Distance à parcourir au lieu de vente	Il faut 4 à 5 heures pour aller de Baptiste bourg à la frontière. Le trajet est physiquement pénible et exigeant en temps.	Elle est très courte, les voltigeurs peuvent venir acheter au pas de la porte.	Les coopératives sont assez centrales, les producteurs ne se sont jamais plaints de leur localisation.
Prix (saison 2006-2007)	Equivalent à 33 gdes/marmite cerise. Les acheteurs ajustent leurs prix en fonction de ceux des coopératives.	28 gdes/marmite café cerise. Ils ne sont pas faiseurs de prix, ils s'alignent sur les prix des coopératives.	28 gdes/marmite café cerise. Grâce à l'appui d'ICEF et AVSF des enquêtes de marché sont effectuées pour trouver des débouchés et augmenter les prix.
Qualité du café acheté	Toute	Toute	Le café tâché ou contaminé par les scolytes est refusé.

Remarques sur le tableau :

- la coopérative ne fait pas de crédit et n'aide pas à la récolte. S'il est difficilement envisageable que la coopérative aide à la récolte, un système de crédit serait séduisant. Cependant, à l'heure actuelle, il n'est pas envisageable vu le peu de traçabilité et de contrôle des comptes des coopératives.

- la coopérative n'achète pas tout l'intégralité du café. C'est l'argument des producteurs qui n'y vendent pas leur récolte : que feraient-ils du café de moindre qualité ? La solution retenue par les autres est de consommer ce café (ils consomment toujours le café le plus médiocre, conservant le meilleur pour la vente) et de vendre les surplus et la première récolte, la plus infestée en scolytes, à des voltigeurs.

Les producteurs voltigeurs sont pénalisés par cette stratégie. Leur fond de commerce est le transport et le dépulpage du café. S'ils vendent une partie du café à la coopérative, le reste est concentré en café contaminé par les scolytes (le meilleur ayant été vendu), le rendement de la transformation est moins bon et leur marge faible.

NB : nous avons rencontré des voltigeurs dans toutes les catégories de producteurs.

Les producteurs veulent lutter contre les situations de monopole. C'est en effet de la concurrence entre les offres de la République Dominicaine et celles des coopératives que résultent des prix d'achat du café intéressants pour les producteurs. Il est important de préserver des liens avec la République Dominicaine car :

- La République Dominicaine constitue la filière de vente du café infesté de scolytes.
- Quand les coopératives sont en difficultés financières elles ferment pendant une partie de la saison. Les producteurs se retrouvent alors sans acheteur. De même, si les coopératives devaient cesser leur activité pour une raison ou pour une autre, les producteurs n'auraient plus aucun débouché.
- La République Dominicaine exerce une pression sur les coopératives et maintient ainsi les prix.
- Les coopératives sont des organes de pouvoir local dont les décisions ne sont pas toujours démocratiques. Il est important pour le producteur d'avoir la possibilité de s'en détacher à tout moment et d'en faire un moyen de pression.

Ainsi, les producteurs répartissent leurs ventes de café cerise entre voltigeurs et coopératives. S'ils ont les capacités physiques, le temps et les moyens (mulet), ils vendent une partie du café en République Dominicaine.

La deuxième culture majeure du jardin caféier est la banane¹. Le faible entretien et le prix élevé² des régimes de bananes en font un produit très rentable. Une augmentation, à la limite du techniquement possible, de la densité de la banane dans l'écosystème caféier, en particulier là où le café est clairsemé, est ainsi conseillé dans le rapport « Identification des créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes » pour permettre l'augmentation des revenus par une source régulière de liquidité³.

D) Le jardin vivrier⁴

1. Le jardin vivrier mineur

Il s'agit de petits espaces (une dizaine de mètres carrés), jamais très loin de la maison, menés avec des itinéraires spécifiques afin de diversifier les productions. On peut y trouver quelques pieds de taros si la terre est humide, du maïs hybride ou des pieds de canne à sucre pour les friandises des enfants, des patates douces et de l'igname guinée, associés ou non, du piment bouc, du persil etc.

Comme ces jardins sont proches de la maison, on peut y mettre les cochons. Le renouvellement de la fertilité pour les cultures de taros, de maïs hybride, de patates douces est assuré par un transfert de la maison à la parcelle (apports de déchets de nourriture) et par la décomposition des résidus de culture. Pour la canne à sucre, si les feuilles ne sont pas exportées de la parcelle pour nourrir un animal, leur compostage permet un renouvellement, voire une augmentation, de la fertilité. Cependant, ces productions ne sont pas assez rémunératrices ou assez nutritives pour être plus développées.

L'igname guinée, exigeant en potasse, est planté sur du compost ou, si possible, à l'emplacement d'un arbre Immortel. Cette production est rémunératrice mais la charge de travail est élevée, les plants sont chers et le marché est à Port au Prince.

Ces jardins, très petits, ne seront pas toujours pris en compte dans les systèmes de production car ils ne sont pas significatifs sur le plan des revenus (Annexe IV-24).

Par ailleurs, quelques espaces bénéficient d'une irrigation sommaire :

¹ Les bananiers ont besoin d'un sol sein, aéré et riche en azote, en potassium, en matière organique. Ils sont systématiquement plantés en association au café. Bananier figue et matintin nécessitent l'ombre des caféiers. Au contraire le bananier musqué a besoin d'un plus grand ensoleillement. Il est donc planté en bordure de caféière.

Les bananiers demandent peu d'entretien. Les feuilles mortes sont coupées au cours de la croissance et laissées sur la parcelle. Les rejets sont coupés ou transplantés. Le bulbe redonnera des inflorescences.

Les bananiers sont attaqués par les marucas. Les producteurs luttent contre ce ravageur en assainissant la terre en l'exposant à l'air libre au moment de la plantation (le trou est fait une semaine avant la plantation, il peut être rebouché avec de la terre prise en surface). A la plantation, ils enrobent le pied de bananier dans de la cendre.

Le bananier fructifie après un an. Un plant de banane Musquée produira ensuite pendant 2 ans et demi, un plant de banane figue, pendant 5 ans et de banane matintin pendant 6 ans.

Les sous-produits ne sont pas négligeables : les bananes gâtées sont données aux porcins tandis que les stipes peuvent être consommés par les ruminants. De plus, les feuilles servent à pailler la toiture et à envelopper des aliments (transport des galettes de manioc) etc.

² Les bananes sont des produits de haute valeur : la banane de plaine étant attaquée par la Sigatoka noire, la forte réduction de l'offre entraîne une hausse des prix (60 gdes pour un régime de bananes figues ou matintin, 200 gdes pour un régime de bananes musquées).

³ La production a lieu toute l'année car les bananiers peuvent être plantés en mars, avril, juin, août et septembre (les meilleurs mois sont avril et juin) et car les producteurs peuvent réguler leur croissance en plantant un bâton dans le stipe.

⁴ L'appellation « vivrier » est utilisée ici pour plus de clarté mais elle est partiellement abusive dans la mesure où pois noir et chou sont à la fois utilisés ici comme vivres et comme denrées.

- les zones d'élargissement du lit de la rivière,
- les versants faiblement inclinés au confluent des deux rivières de Roche Ronde et de Fond Zombie qui ont pu être localement dérivées,
- les zones au pied de canalisations cassées sur l'interfluve majeur.

Ces espaces sont dédiés à la production de cresson. On a 5 récoltes/an. La fertilité est assurée par les eaux chargées en minéraux.

2. Le jardin vivrier majeur

En décembre, on plante du pois noir (~ 30 marmites¹/ha), à moins que la terre ne soit encore occupée par le pois congo ou les patates douces plantés en mars de l'année précédente. Dans ce cas la parcelle est laissée en friche jusqu'en mars.

Le pois noir de décembre est une culture risquée à cause des possibilités de sécheresse, particulièrement sur les sols peu épais de la couche de calcaire dur autour de 1120 m. Cependant, la grande majorité des producteurs la pratiquent car :

- les prix au moment de la récolte sont élevés
- elle donne des semences pour le pois noir qui sera planté en mars.
- c'est un investissement pour les liquidités disponibles résultant de la récolte du café.

Mars - juillet est la principale saison de culture. Après la récolte du pois noir de décembre, on sème en mars l'association pois noir maïs au prorata de cinq marmites de pois noir par marmite de maïs. Un hectare peut recevoir six marmites de maïs. Le maïs est planté sans pois noir uniquement sur les sols hydrophobes de la doline. (Annexes IV-17, 18, 19)

Quelques pieds de taro, de manioc, de ricin sont en général présents sur la parcelle.

La récolte du maïs étant en septembre, la terre est laissée en friche jusqu'en novembre où elle est à nouveau sarclée pour la plantation du pois noir de décembre.

Le climat de la zone d'étude est trop frais pour le pois congo. Cependant, dans les parcelles en dessous de 1 120 m, au niveau de l'affleurement du calcaire dur, où l'humidité du sol est faible, il peut être ajouté à l'association pois noir maïs.

Au dessus de 1 120 m, en particulier sur les versants de l'interfluve majeur au-dessus du second plateau, on peut encore trouver l'association maïs, pois noir et patates douces. L'accès aux semences y est favorisé par la proximité de la frontière. Le développement de cette production, qui pourrait être motivé par un marché actuellement porteur, est limité par les ravages des maraucas. Dans les zones les plus hautes (1 200 m), les producteurs associent aussi des navets. En effet, ces zones d'altitudes sont partiellement épargnées par les maraucas.

Les terres sur les affleurements de calcaire dur et sur les zones très pentues sont laissées en friche un an sur deux pendant la saison de mars – juillet. Sur le calcaire tendre où les sols sont plus profonds, la friche n'est laissée qu'un an sur trois. Après la friche, du pois noir est semé fin juillet. Souvent il n'est pas planté au maximum des potentialités de la terre afin qu'elle continue à « se reposer ». C'est le « ti pwa » (Annexe IV-16). Ces temps de « repos » permettent un recru herbeux. La décomposition des adventices apporte de la matière organique à la parcelle. Ces apports sont fondamentaux dans des jardins où la fertilité est essentiellement exportée lors de la récolte. Les autres apports de matière organique sont minimes : du fourrage est rarement donné à l'animal et les transferts horizontaux en provenance des bords de chemin pâturés sont peu importants dans la mesure où les déjections ne sont pas recueillies.

¹ 1 godet de maïs = 1 Ib = 454 g donc 1 marmite de maïs = 7 godets de maïs = 3,18 kg.

Le maïs est conservé par tous les producteurs, les pertes post récoltes sont de 15 %. En revanche, comme nous le verrons dans la typologie, le pois noir n'est pas conservé par tous les producteurs. Pour ceux qui le conservent, on compte 10% de pertes post-récoltes. (Annexe IV-20 et 21)

En complément des cultures présentées précédemment, le producteur peut planter du chou en décembre, mars, juillet ou novembre. Cultivé sur 3 mois, il remplace une culture de pois noir. Il est la culture la plus rentable de la zone (Annexe IV-23) après le jardin pre kay. Cependant, il demande beaucoup d'investissements en capital (semences, produits phytosanitaires¹, engrais et paiement de la main d'œuvre) et en temps (199 hommes jours/ha) (Annexe IV-22). Malgré l'emploi de journaliers, la surface maximale cultivée par exploitation est autour de 2 500 m²/saison de culture.

Intéressons nous maintenant à l'élevage dans la zone.

E) Les systèmes d'élevage

L'élevage est peu développé dans la zone, essentiellement à cause de l'importance des vols, accentuée par la proximité de la République Dominicaine, et le peu de fourrages disponibles. Les producteurs n'ont que quelques bêtes pour compléter les revenus des productions végétales.

On trouve des bovins, des équins, des caprins, des porcins et des volailles.

Il n'y a pas d'élevage d'équins, ils sont utilisés comme des outils de travail.

En général, bovins et équins sont menés au jouk : l'animal est attaché au même endroit, sous un arbre proche de la maison ou dans une friche. Le producteur effectue un transfert horizontal de fertilité en alimentant l'animal avec des résidus de culture, des herbes coupées, des stipes de bananiers, des feuilles de canne à sucre, des branchages d'ibiscus (issus des haies) etc. Au bout de 3 mois, l'animal est déplacé et attaché de nouveau pour trois mois. Pendant deux mois, la fermentation biotique assure la décomposition du mélange de déjections, liquides et solides, et des résidus de culture non consommés. Le fumier ainsi obtenu² est déposé aux pieds des caféiers³. Son transport, effectué à la pelle et à la brouette, demande beaucoup de travail. Pour le réduire, bovins et équins peuvent être mis à la longe : attachés par une corde, ils sont déplacés régulièrement sur la friche. On n'apporte alors qu'un fourrage d'appoint mais le fumier est remplacé par une poudrette moins fertilisante.

Les caprins sont menés à la longe⁴ sur les bords de chemin et sur les terres en friche. Ils valorisent les plantes les plus ligneuses, comme le bois cabrit. La nuit, ils sont attachés sur une friche proche de la maison. En période d'étiage (saison sèche), du datura issu des haies sert de fourrage.

Les porcins⁵ sont attachés en bordure de jardin pre kay et sur les terres en friche où ils sont quotidiennement alimentés avec des restes de cuisine, des tiges de mirlitons, des fruits et légumes en excès ou abîmés, comme les avocats (juillet - août), les mirlitons (décembre) et les

¹ Il est nécessaire d'appliquer des insecticides, diazine 48%, Ridomil, Bufolan etc. car le chou est attaqué par un papillon. Ces insecticides coûtent chers et sont peu efficaces.

² Certains font sécher ce fumier pour tuer les maraucas qu'il contiendrait. Le fumier d'équin ne pose pas de problème.

³ Par cette méthode, ~0,3 ha de café peut être fertilisé en un an avec une vache.

⁴ La longueur de leur corde est en général de 3 m pour les bovins et les équins et de 1,5 m pour les caprins.

⁵ La longueur de la corde est d'environ 1m 50.

bananes, assurant ainsi un transfert de fertilité. En journée seulement, ils peuvent éventuellement pâturer les bords de chemins herbeux pour un complément alimentaire. Bovins et équins sont abreuvés 2 à 3 fois/jour en saison sèche et 1 fois/jour en saison des pluies. Les caprins ne sont en général pas abreuvés. Les volailles consomment des grains de maïs sec. Leurs déjections fertilisent les jardins de case.

Il n'y a pas de vétérinaire dans la zone. Les risques de pertes pour cause de maladie sont importants pour les caprins, porcins et volailles ; bovins et équins sont plus sujets aux accidents. (Annexe IV-25)

Pour la reproduction, la saillie n'est pas facturée, à part pour les verrats. Les animaux sont mis très tôt à la reproduction. Les taux de fécondité sont faibles. (Annexe IV-26)

Les producteurs sont confrontés au problème de divagation du bétail. Soit les cordes cassent, soit elles sont rompues sciemment, l'animal pâture ainsi le champ du voisin. De meilleures clôtures pourraient être une solution mais :

- bien que souvent utilisées, les barrières de datura et d'ibiscus sont peu efficaces.
- les barrières de bois, plus résistantes, sont très peu utilisées vu leur coût.
- les clôtures en fil de fer seraient le seul mode de lutte efficace mais il est trop coûteux

et le fil de fer est régulièrement volé pour monter le maïs en liane.

Si un producteur surprend un animal dans son champ, le problème peut être résolu soit :

- à l'amiable. C'est le système le plus répandu. Le plus souvent, le producteur lésé ne demande pas de dédommagement pour ne pas envenimer les relations de voisinage. S'il en exige un, c'est généralement la moitié de l'animal¹.
- officiellement. Cela est plus rare et est surtout pratiqué pour le gros bétail car la procédure² a un coût, supporté, semble-t-il, par les deux parties.

Le paysan investit peu de temps³ et d'argent dans son troupeau et ne recherche pas un rendement maximal en viande ou en lait. Le cheptel valorise les sous-produits de culture et la main d'œuvre disponible (les enfants). Le bétail constitue, en plus d'un petit revenu complémentaire :

- une trésorerie facilement mobilisable pour les dépenses courantes (école, achat de semences etc.) en ce qui concerne le petit bétail (caprins, porcins, volailles). En cas d'urgence, des porcelets sont vendus avant d'être engraisés et, le veau, avant la mise bas.
- un capital sur pied pour les dépenses majeures (achat de terres, mariages, enterrements, hôpital) dans le cas du gros bétail (bovins).

Grâce au gardiennage⁴, l'élevage a un rôle de levier pour l'ascension sociale des jeunes producteurs et des producteurs en difficulté : le gardien acquiert un capital sans faire d'investissements majeurs.

Après l'étude des systèmes de culture et d'élevage, voyons comment ils sont organisés en système de production par les différents types de producteurs.

¹ Le producteur lésé reçoit, par exemple, trois pattes et la tête de l'animal, le propriétaire conserve une patte et le corps.

² Le producteur qui surprend un animal en vagabondage sur son champ prévient les autorités locales. Elles se déplacent pour venir constater le délit et capturer l'animal. Le juge de paix fait appliquer la loi : le propriétaire de l'animal doit indemniser le producteur lésé d'un montant équivalent à la moitié du prix de l'animal.

³ Ce sont les enfants qui nourrissent et déplacent le petit bétail. Si le producteur s'en charge, il l'effectue dans le cadre d'un déplacement nécessaire à une autre activité.

⁴ Système où le propriétaire d'un animal sous traite l'entretien de celui-ci à un gardien. Le travail du gardien est rémunéré en nature : il conserve le second petit issu de la reproduction.

V. Typologie

La situation des exploitations sur leurs terroirs ne suffit pas à expliquer un système de culture. Elle ne saurait être qu'indicative dans la mesure où, par exemple, un problème de santé ou un décès, éléments déterminants pour l'avenir d'une exploitation, peuvent survenir quels que soient les familles ou les terroirs. De même, des quantifications précises ne sont que des repères pour comprendre les calculs effectués.

Il est nécessaire pour les calculs de simplifier la réalité des familles haïtiennes, en général très ramifiées. Nous considérons un actif comme un adulte avec deux jeunes enfants entièrement à charge (moins de 12 ans¹). Sous le terme famille, nous prenons en compte deux actifs.

Nous utilisons trois seuils, celui de survie, celui du minimum et celui de reproductibilité (Annexe V-1).

Le seuil de survie correspond au revenu familial indispensable à la satisfaction des besoins incompressibles (lumière, alimentation, vêtements). Nous l'évaluons à 22 900 gdes²/an/actif.

Le seuil minimum est le revenu nécessaire à une famille paysanne pour envoyer les enfants à l'école, avoir un accès précaire à des soins de santé et une alimentation un peu plus riche que pour le seuil de survie. Nous l'évaluons à 44 400 gdes/an/actif.

Enfin, le seuil de reproductibilité est le seuil en-dessous duquel les enfants ne reprennent pas l'exploitation et préfèrent s'orienter vers d'autres activités. Dans la zone, il correspond à l'émigration illégale à long terme dans les villes de République Dominicaine. Le seuil est de 55 640 gdes/an/actif. L'exode est cependant freiné par les vexations et les mauvais traitements que subissent les Haïtiens en République Dominicaine.

Nous n'avons pas pu prendre en compte les dépenses liées aux pratiques religieuses, en particulier au Vaudou. Elles représentent une part non négligeable du budget familial.

Les types d'exploitants agricoles sont présentés ici du moins fortuné au plus aisé.

Retenons cependant que, comme l'accès à l'éducation est un levier social efficace, tout exploitant fera son possible pour scolariser ses enfants malgré le coût élevé de l'enseignement.

A) Métayer en « deux moitiés »

Statut social et évolution.

Ce producteur est un ancien petit propriétaire. D'importantes dépenses imprévues l'ont obligé à vendre son bétail (s'il en avait) puis ses terres. La famille, établie dans la zone, n'a pu partir s'installer ailleurs. En revanche, les jeunes émigrent à Saint Domingue, en République Dominicaine. Cette catégorie disparaîtrait donc au bout d'une génération si elle n'était pas renouvelée par l'arrivée d'autres producteurs à leur tour en difficulté. Le métayer d'aujourd'hui n'est pas le descendant des métayers du début du XX^{ième} siècle.

Moyens de production.

Le métayer possède très peu (quelques centaines de mètres carrés) ou pas de terre en propriété. Chaque année, il loue en « deux moitiés » des jardins vivriers.

¹ Les enfants plus grands commencent à effectuer des tâches sur la ferme et donc à se prendre en charge.

² Ce seuil est sensiblement inférieur à celui proposé par la Banque Mondiale. En effet, 1\$/jour/personne, l'extrême pauvreté, correspondrait en Haïti à 38 300 gdes/an/actif.

Pour la plantation de mars, 1/3 à 1/2 ha est loué sur la zone d'étude aux grands planteurs qui préfèrent se consacrer aux productions plus rémunératrices des jardins caféiers. Pour la saison juillet - octobre, 1/3 à 1/2 ha est loué en République Dominicaine à des particuliers dominicains ou à l'entreprise Cepadian, spécialisée dans la production d'avocats.

Le métayer choisit la location en Haïti en mars car il tient à associer le pois noir au maïs, plante indispensable à la survie alimentaire. Cela serait impossible sur les locations de trois mois en République Dominicaine.

Pour la saison de juillet - octobre, il travaille en République Dominicaine.

Si le paysan n'a pas les liquidités pour acheter des semences de pois noir et donc pour travailler une terre louée, il vend sa force de travail aux autres producteurs haïtiens.

Son outillage est très réduit : une machette, une houe et quelques sacs.

Le système de production.

Pour la saison de mars – juillet, le métayer plante l'association pois noir et maïs. Il y ajoute du pois congo si la terre louée est à une altitude inférieure à 1120 m.

Les rendements du pois congo sont faibles (3,8/1¹). Il est semé à raison de 1 marmite pour deux marmites de maïs planté. Il devrait être planté en saison sèche. Cependant, on le sème en mars avec le maïs. Cela entraîne une perte de lumière pour le pois congo mais permet un gain de temps et, donc, de main d'œuvre important, lors du semis. La récolte s'échelonne entre octobre (récolte en vert) et janvier (récolte en sec). Les choix techniques et le climat de la zone, trop froid pour cette culture, font que le pois congo rapporte très peu (VAB²/ha de 640 gdes). Il est essentiellement un complément alimentaire.

Comme le métayer ne conserve pas la terre, après le sarclage de mars, au lieu de laisser les adventices se décomposer pour enrichir à moyen terme la terre en matière organique, il les brûle. Sur l'emplacement des foyers (boukan), riches en minéraux, le pois noir donne quelques belles touffes et le giraumon beaucoup de fruits (32graines /50 légumes). Comme le faible taux de matière organique entraîne un lessivage des terres et que les temps de friche entre les locations sont réduits au maximum, la fertilité diminue et les rendements du pois noir et du maïs sont faibles, respectivement 5/1 et 40/1. (Annexe V-2)

En République Dominicaine, le pois noir est en culture pure avec des rendements de 7/1.

(Annexe V-14)

En considérant les rendements ci-dessus, comme le producteur ne participe pas à l'achat des semences, la charge foncière s'élève en fait en Haïti à 40% du revenu et 30% en République Dominicaine.

Pour les calculs, nous considérons que 1/3 ha est loué et que le métayer peut acheter les semences de pois noir, ce qui n'est pas toujours le cas. Il plantera 2 marmites de maïs et 10 de pois noir en Haïti et, en République Dominicaine, 10 de pois noir. Après paiement de la location, la quantité de maïs restante ne permet pas de couvrir les besoins en céréales de la famille³. L'achat de maïs et de brisures de riz, céréale la moins chère sur le marché après le maïs⁴, est indispensable. La production de pois planté en Haïti ne couvre pas non plus les

¹ 3,8 unités récoltées pour 1 unité plantée.

² VAB : Valeur Ajoutée Brute

³ Par repas, une famille consomme 0,57 M de maïs moulu, ce qui équivaut à 0,5 M de maïs grain (plusieurs producteurs nous ont confirmé cette équivalence). Dans le cas considéré, les 53 M de maïs grain restant au métayer permettent donc d'assurer l'apport en céréales de 32% des repas.

⁴ Pour un repas d'une famille :

	Quantité de M	Prix/M	Prix pour moudre	prix/repas
Maïs	0,5	35	5	22,5
Brisures de riz	0,5	70		35

besoins familiaux¹. De plus, la nécessité de rembourser les dettes oblige à vendre la majorité de la récolte immédiatement alors que les cours sont bas. Il faudra racheter les semences quand les cours sont hauts et limiter la consommation de l'unique source de protéines de la famille. Le métayer possède quelques poules en gardiennage dans la cour.

Revenu agricole.

Le revenu agricole, évalué pour une famille de deux actifs à 12 600 gdes/an, est largement en dessous du seuil de survie. La lourdeur des charges foncières entraîne une faible productivité du travail². La rémunération du journalier est supérieure mais les opportunités de travail dans la zone ne sont pas suffisantes pour qu'il puisse travailler 312 jour/an comme journalier. (Annexe V-3 et 16)

Travail hors exploitation agricole.

L'homme va travailler illégalement à la frontière de la République Dominicaine. Il peut se faire employer en « contrats » pour effectuer des tâches agricoles. Il part alors un mois et demi trois fois par an, entre les pointes de travail du sarclage et du semis du pois noir. Pendant le temps restant (évalué à 42 jours), il vend sa force de travail en zone frontalière dominicaine ou à Baptiste, pour faire des travaux agricoles ou du charbon, de la chaux, du sciage de bois etc.

Quel que soit le type d'exploitations, hormis celles des grands planteurs, la femme passe 2 jours par semaine à faire la lessive de la famille, à la rivière.

La femme du métayer aide sur le jardin affermé en Haïti. Il lui reste 3,4 jours/semaine pour aller vendre sur les marchés des produits transformés (cassave, mamba), des plats cuisinés, dont les ingrédients sont achetés à crédit (au taux de 10%/semaine), ou revendre au détail des sacs de riz ou de sucre, achetés eux aussi à crédit (au taux de 10%/jour) (Annexe V-5). Elle vend au marché de Baptiste mais doit aussi aller à pied à celui de Totoy (3/4 h de marche), de Coifer (3h de marche), de Belladère (4h de marche).

En période de récolte, elle peut être employée comme journalière agricole. En général, la rémunération de la femme est moins importante que celle des hommes (50 gdes plutôt que 75). Aller travailler en République Dominicaine serait intéressant. Contrairement à Baptiste, elles y trouvent des emplois de lavandière, ce qui est assez rémunérateur (100 gdes pour une bassine de linge, soit 1 à 2 h de travail). Cependant, ces pratiques sont peu développées car les femmes doivent rester à la maison pour effectuer les tâches ménagères et s'occuper les enfants. Ce sont donc les femmes un peu plus âgées qui peuvent faire ce genre de travail, les enfants les plus grands surveillant les plus jeunes.

Les résultats économiques.

Les résultats économiques de ces exploitations, 38 000 gdes/an, sont inférieurs au seuil de survie. Les conditions sont donc extrêmement difficiles, la famille a faim et n'a pas accès aux soins de santé élémentaires. Les meilleurs mois, les parents se privent pour scolariser leurs enfants. Dire qu'« on va travailler en République Dominicaine parce qu'ils donnent plus à

¹ Un godet de pois noir est consommé par repas. Les 86 M de pois noir restant au métayer permettraient d'assurer 600 repas, ce qui est bien supérieur aux 365 repas annuels. Cependant, sachant que le pois noir récolté en République Dominicaine est vendu sur place, seuls 233 repas sont assurés.

² Rémunération journalière du travail du métayer sur les terres louées par rapport à celle du journalier agricole:

Lieu du travail	Métayer. Charge foncière incluse	Métayer. Charge non incluse	Journalier agricole (alimentation incluse)
Frontière Rép. Dom.	40 gdes/jour	58 gdes/jour	90 gdes/jour
Baptiste	55 gdes/jour	93 gdes/jour	75 gdes/jour

manger » est une réalité. S'ajoute alors deux facteurs qui dilatent le temps de travail : « quand on a faim et qu'on est malade, on n'arrive pas à travailler ». (Annexe V-4)

Les enfants émigrent à Saint Domingue dans des conditions difficiles. Ils ne pourront que rarement revenir et n'ont pas toujours les moyens d'envoyer des nouvelles ou de l'argent à leur famille.

B) Les petits propriétaires en difficulté

Statut social et évolution.

Même si le producteur possède ses terres, sa situation est aussi très fragile. Souvent, les enfants devenus adultes émigrent.

Moyens de production.

Le producteur possède deux jardins, un pre kay de 1500 m² et un vivrier de 2/3 ha (total < 1 ha). Il prend une location de un tiers à un demi-hectare en République Dominicaine pour la saison de juillet – octobre selon les mêmes modalités que le métayer.

L'outillage est très réduit : une machette, une houe et quelques sacs.

Le travail est effectué en coumbite¹. Le paiement étant en nature, le coumbite équivaut au cas de figure où le paysan travaille seul sur sa propre parcelle. Cependant, il est socialement important : celui qui travaille seul est déprécié.

Le système de production.

Il ne reste au producteur en difficulté que des terres peu fertiles, les autres ayant été vendues. Il travaille alors les espaces pentus des versants, ceux sur calcaire affleurant et ceux sur la ligne de crête de l'interfluve majeur. La faible fertilité, aggravée par les pratiques agricoles, impose des rotations sur deux ans. En effet, vu ses conditions matérielles, afin de compenser les carences en azote et potasse, le producteur brûle les herbes mises en tas suite au sarclage, malgré la perte de matière organique que cela entraîne. La terre « se refera » en partie pendant la friche de l'année suivante et avec les transferts de fertilités effectués par la truie en gardiennage. Cette stratégie, imposée par des contingences à courts termes mène à un dramatique épuisement des terres.

S'il possède 1/3 ha, il plante :

Sur ½ parcelle : en décembre, 5 M (marmite) de pois noir (rendement 5/1)
 en mars, 1 M de maïs et 5 M de pois noir (rendement 40/1 et 5/1), de la patate douce si les jardins sont à plus de 1 120 m d'altitude, du pois congo si les jardins sont à moins de 1 120 m.

Sur l'autre ½ parcelle : après la récolte des cultures de l'année précédente, la terre est laissée en friche jusqu'au sarclage fin juillet pour la plantation de 2,5 M de pois noir (rendement 6/1).

Le temps de friche est de 5 mois si du pois congo est planté (fin de la récolte en janvier, sarclage en juillet). Il est beaucoup plus court ou carrément supprimé si le producteur cultive des patates douces. En effet, si les variétés précoces donnent au bout de 7 mois, les plus tardives, ne donnent qu'au bout de 10 mois, ou 12 mois au dessus de 1 340 m. Les variétés tardives sont intéressantes cependant dans la mesure où elles donnent en mai juin, pendant la période de soudure.

¹ Groupe de travail répondant à l'invitation d'un exploitant pour réaliser une opération culturale limitée. Le travail est rémunéré soit en espèces, le coumbite est alors équivalent à un groupe de journaliers, soit en nature, sous forme d'échange de travaux agricoles en qualité et en durée égales. Le repas est offert par l'exploitant.

La récolte de maïs n'est pas suffisante pour couvrir les besoins familiaux¹. Quant au pois noir², comme dans le cas du petit métayer, le producteur doit rapidement le vendre pour faire face aux dépenses les plus urgentes comme les frais de scolarité. En effet, alors qu'en majorité les producteurs payent annuellement l'école en septembre avec les revenus du café, ceux qui n'en ont pas les moyens le font trimestriellement, malgré la majoration du prix.

Les terres en République Dominicaine sont plantées en pois noir pur, comme le fait le métayer. Deux poules produisent quelques poussins et permettent de faire face à des dépenses épisodiques. Le gardiennage d'une truie rapporte, sans capital de départ, une dizaine de porcelets sur cinq ans.

(Annexe V-6, 14 et 15)

Les résultats économiques sur l'exploitation agricole.

Même les bonnes années, comme pour le métayer, les revenus agricoles (31 232 gdes/famille) sont au-dessous du seuil de survie. Du travail hors exploitation agricole est indispensable pour le compléter.

Les producteurs qui sont en dessous de 1120 m et qui ont donc un jardin pre kay plus riche en fruitiers sont favorisés par rapport aux autres.

Le travail hors exploitation agricole.

L'homme se fait embaucher par « contrat » à la frontière de la République Dominicaine un mois et demi, deux fois par an. Comme le métayer, pendant le temps restant (60 jours), il se fait employer comme journalier en République Dominicaine ou à Baptiste. La République Dominicaine est une « bouée » pour reconstituer partiellement son capital. Cependant, le prix à payer est élevé : conditions de travail et de vie très difficiles, risques importants (illégalité) ou vexations (comportement raciste de certains Dominicains). Il peut aussi faire des activités extra-agricoles demandant peu de capital de départ : vente de billets de borlet³, commerce avec Belladère (vêtements achetés à crédit).

Après les activités sur la ferme et la lessive, il reste à la femme 2,1⁴ jours/semaine pour se livrer à des activités de commerce du même type que dans le cas précédent. Là où le sol est plus épais, du ricin pousse à l'état sauvage. Le producteur le laisse s'il est en bordure de parcelle. La femme récolte les graines afin de vendre l'huile à Belladère (soins capillaires, médicaments, pratiques vaudou).

Les résultats économiques totaux.

Le revenu atteint alors de 52 000 gdes/famille. Il est supérieur au seuil de survie mais en dessous du seuil minimum. Comme pour le métayer, ce chiffre est un peu optimiste car nous ne prenons pas en compte l'intérêt des dettes contractées. De plus, nous nous situons dans le cas où toutes les productions ont bien donné. Il suffit d'une mauvaise année pour que ce soit la faillite. (Annexe V-8 et 16)

On retrouve, entre autres, dans cette catégorie, les veuves dont les enfants ne sont pas assez grands pour assumer le rôle de l'actif homme.

Les enfants cadets doivent partir en République Dominicaine, comme ceux des métayers.

C) Les petits propriétaires moyens

¹ Les 40 M de maïs grain permettent d'assurer l'apport en céréales de 24 % des repas.

² 71 M récoltées en Haïti soit 497 repas > 365 repas annuels.

³ Loterie populaire très répandue.

⁴ Le chiffre n'est pas entier car le calcul a été fait sur l'année en prenant en compte des activités comme les récoltes.

Statut social et évolution.

On les situe sur les versants peu pentus et sur les plateaux, c'est-à-dire sur des sols un peu plus épais que dans les cas précédents. Comme pour les petites exploitations familiales, le capital de départ provient d'un héritage des parents complété par un pécule amassé pendant quelques années de travail illégal en République Dominicaine.

Moyens de production.

Le propriétaire exploite en faire valoir direct, de 1 à 3 ha. On comptera en moyenne un jardin pré kay de 1 500 m², un jardin en café majeur de 1 ha et un jardin vivrier de 0,75 ha.

L'outillage se compose d'une machette, d'une houe et de quelques sacs.

Le travail dans les champs vivriers est effectué en coumbite. En revanche, le travail dans les champs de café est effectué avec des journaliers, issus des catégories A et B.

Le système de production.

* pour le jardin vivrier majeur

Le producteur fait une rotation sur 3 ans. La friche de 9 mois permet un renouvellement précaire de la fertilité. Sur chaque tiers de la parcelle, on a :

* en 1^{ière} année. En décembre, 7,5 marmites de pois noir sont plantées (rendement de 8/1). En mars, 1,5 marmite de maïs est associée à 7,5 marmites de pois noir (rendements respectifs de 70/1 et de 8/1). Le rendement du giraumon, de 32 graines/33 légumes, est inférieur aux cas précédents : il est planté sur les tas d'adventices en décomposition dont la disponibilité en minéraux est différée par rapport à celle des « boukans ». En effet, aucun brûlis n'est effectué.

* en 2^{ème} année. En décembre, le rendement pour les 7,5 marmites de pois noir plantées est de 8/1. En mars, celui des 1,5 marmites de maïs et des 7,5 de pois noir sont de 50/1 et 6/1. On ne plante plus de giraumon.

* en 3^{ème} année. Du pois noir peut être planté en décembre mais le plus souvent, le producteur n'en plante que 3,7 marmites fin juillet. Le rendement est de 8/1. L'exploitant récolte les taros (rendement de 7/1) et le manioc (4/1) plantés en première année.

Dans la mesure où la terre appartient au producteur et où le sol est un peu plus épais, celui-ci peut planter des tubercules à cycle plus long (2 ans), comme le mazombelle et le manioc. Là où des micro-irrégularités de la roche mère permettent une meilleure rétention de l'eau ou si une source d'eau artificielle est proche, on plante quelques pieds de taro. Les graines de ricins sont récoltées pour les besoins familiaux ou vendues par marmite, non transformées.

* pour le jardin caféier

La disponibilité du producteur pour le jardin caféier (58 jours) est insuffisante pour cultiver un hectare de café, quel que soit le système de culture effectué. Pour limiter l'emploi de journaliers, il adopte le système de culture 45 B (soit 234 Ib de café vert/ha/an) moins exigeant en main d'oeuvre (102 hommes jours/ha sans tenir compte de la récolte assurée par les femmes). Un seul sarclage est effectué par an. La caféière est trop peu entretenue pour que le ramassage des grains à terre puisse être intéressant, on les laisse germer. La caféière est, en conséquence, très dense et infestée de scolytes. Le producteur pourra vendre des pieds de café germés comme plants pendant la saison des pluies. La caféière ancienne (une vingtaine d'années) n'est pas régénérée ; après 20 ans, il n'en reste que 40%.

Les productions associées sont prioritaires. Bien que les mirlitons étouffent le caféier, l'affaiblissant et réduisant fortement sa production, et que la valeur marchande de ce légume soit faible, le producteur laisse la liane se développer. En fait, le mirliton produit au bout de

trois mois. Sa récolte s'étale durant toute la saison des pluies, ce qui inclut la période de soudure, il représente donc un complément financier et des légumes à cuisiner. Quelques producteurs consomment toute l'année ses feuilles. Enfin, tiges et feuilles sont un fourrage pour les cochons, ce que l'on ne peut négliger dans un contexte de pénurie en fourrages. Sur 800 pieds plantés de bananes, 53% produisent un régime. On a 43 pieds de mirlitons, produisant chacun 120 mirlitons. 70 pieds de taro en donnent 490. Enfin, on peut comptabiliser 5 pieds d'avocats, 5 de chadéquiers et 8 de sucrin.

Comme le petit propriétaire en difficulté, le producteur a en moyenne deux poules et une truie en gardiennage.

(Annexe V-14 et 15)

Les résultats économiques sur l'exploitation agricole.

Le revenu est au-dessus du seuil minimum (69 000 gdes/famille). Les exploitations sont donc amenées à perdurer et peuvent capitaliser. Cependant, comme dans les cas précédents, ce résultat est optimiste : il ne prend pas en compte le poids des dettes et les aléas des récoltes. De plus, partant de l'hypothèse du travail en coumbite, nous n'avons pas pris en compte l'emploi de journaliers dans les jardins vivriers. Finalement, si en décembre la récolte de pois noir est perdue, ce qui est assez fréquent, le revenu diminue de 20%.

Revenus extra-agricoles.

L'homme travaille illégalement un mois et demi une fois par an à la frontière. Il ne lui reste pas de temps libre pour vendre sa force de travail.

Après les activités sur la ferme et la lessive, la femme n'a qu'un jour/semaine pour se livrer à des activités de commerce. Elle commercialise les produits de l'exploitation agricole comme le pois noir, les mirlitons, les bananes, le café. (Annexe V-9 et 16)

Le résultat économique familial.

Le revenu de 74 000 gdes serait le revenu moyen dans la zone les bonnes années. Il est inférieur au revenu minimum mais est largement supérieur au seuil de survie. Comme les autres revenus, ce résultat est optimiste dans la mesure où il a été établi à partir des récoltes d'une année sans accidents climatiques. En revanche, il ne prend pas en compte des activités extra-agricoles, effectuées pendant les temps de pose, comme cordonnier (fabrication de gaines de machettes), tisserand (fabrication de têtère et de harnais de cheval en fils de plastique) etc. Ses activités ayant un retour sur investissement beaucoup plus rapide que le café, elles sont directement en compétition avec l'activité caféière. (Annexe V-10)

Les enfants vont l'école plus ou moins régulièrement. Un problème de santé sérieux ne pourrait pas être assumé. Les femmes dont la maison est à proximité d'un chemin important (chemin Baptiste - Moléon, chemin Baptiste - République Dominicaine) peuvent faire du commerce à domicile. Elles favorisent l'activité commerciale, aux dépens de l'entretien des jardins. Elles peuvent vendre des pains faits maison¹, des sucreries (cacahuètes ou sésame agrégés dans du sucre) etc.

D) Les petits propriétaires aisés

Statut social et évolution.

Leurs terres sont géographiquement aux mêmes endroits que la catégorie précédente. Cependant, elles peuvent bénéficier d'une source d'eau artificielle (canalisations cassées) ou

¹ 90 pains à 5 gdes l'un fait avec 5 M de farine à 63 gdes rapportent 135 gdes de bénéfice/jour.

donner accès à la culture dans les lits de rivière. Une petite culture de cresson est alors possible.

Avoir des liquidités permet d'acquérir des semences onéreuses mais rentables (chou, igname guinée).

La capacité de stocker la récolte de pois noir autorise à vendre quand les prix du marché sont les meilleurs et à conserver des semences.

Moyens de production.

L'exploitant possède de 1 à 3 ha en propriété. Il a un peu plus de terres en vivrier que le type de producteur précédent : il fait du cresson sur 40 m² et du chou sur 1 250 m². Il n'a ni le temps (concurrence avec le jardin vivrier) ni les moyens de planter plus. Il se fait prêter l'asperseur pour les produits phytosanitaires. Il achète de la main d'œuvre pour tous ses jardins vivriers.

Il a un hectare de café.

Le système de production.

Le jardin vivrier est mené comme dans le cas précédent. Cependant, il rapporte plus parce que les producteurs peuvent stocker 50% de leur production. Quand il n'y a aucun affleurement de roche sur la parcelle, que la pente est douce et que la terre n'est pas trop fine (risques d'érosion), c'est-à-dire essentiellement au niveau de la doline et de la confluence des rivières de Roche Plate et de Fond Zombie, le producteur peut faire passer la charrue. Cela est plus rapide et revient un peu moins cher.

Un faible transfert de fertilité en provenance des bordures de chemins pâturés est assuré par une chèvre et une truie en propriété.

Le système se complexifiant, nous avons renoncé à partir de cette catégorie à comptabiliser le temps de travail, les approximations nécessaires menant à des résultats peu réalistes. D'après nos enquêtes, nous considérons qu'à partir de cette catégorie, le travail en coumbite est payé en liquide et que le propriétaire emploie 4 personnes dans les champs de pois noir et de maïs.

Sur les terres en maraîchage, 2,5 sachets de choux¹ sont plantés en décembre et en juillet. La fertilité est assurée par l'apport d'engrais. Quand les liquidités manquent, on peut remplacer une des cultures de choux par une saison de pois noir.

Avoir plus de capital permet d'investir dans le jardin caféier majeur. Deux sarclages sont effectués, la taille est correcte, le ramassage des graines à terre est effectué les bonnes années. Les mirlitons sont palissés sur les arbres d'ombrage. En conséquence, les caféiers produisent 100 B² (520 Ib de café vert)/ha. Après 20 ans, il reste 50% de la caféière.

Les rendements des chadéquiers, des avocatiers et des sucrins sont équivalents au cas précédent (45B). En revanche, sur 800 pieds plantés de bananes, 80% produisent un régime. On n'a que 21 pieds de mirlitons et seule la moitié des taros, poussant sans entretien, sont récoltés.

Avec l'augmentation des prix grâce au travail des coopératives, il devient intéressant d'avoir du café. Les producteurs commencent à replanter modestement, vu les coûts de plantation.

Souvent ces producteurs ont quelques mètres carrés de cressonnière. Cette production a une haute valeur ajoutée mais elle est limitée par le temps de travail (8 hommes jours pour 40 m²) et la disponibilité en terres « irriguées ».

(Annexe V-14 et 15)

¹ Les variétés de graines achetées sont « tropicana » ou « regiscom ». On les trouve en sachets de 10 g vendus 450 gdes. Sur chaque sachet, 1000 à 1500 pieds vont lever mais seuls 800 seront commercialisables. 20 sachets/ha sont plantés.

² Le rendement national moyen est de 530 Ibs/ha.

On distingue deux sous catégories de petits propriétaires aisés, en fonction des stratégies de vente du café :

→ **Ceux qui vendent leur café en Haïti**

Comme la majorité des producteurs, le petit propriétaire aisé vend son café à la coopérative ou à des voltigeurs. Le revenu agricole est de 88 000 gdes.

→ **Ceux qui vendent 50 % de leur café directement en République Dominicaine.**

La vente de café dépulvé en République Dominicaine permet de valoriser la marmite de café cerise à 33 gdes au lieu de 28 gdes. Le revenu agricole bondit à 117 000 gdes. Cette pratique est limitée car :

- Vendre sa production en République Dominicaine revient à s'afficher comme un « free rider » du système, profitant de la concurrence imposée par les coopératives mais ne les soutenant pas.

- Cela interdit de solliciter des aides fournies par le gouvernement et les ONG.

- Un mulet est nécessaire pour porter des quantités intéressantes de café. Son entretien nécessite de planter un petit jardin de canne à sucre (1500 m²) afin d'avoir du fourrage.

- Le trajet est long (~5 heures de marche à pied) et pénible.

On considère que le producteur ne vend que 50% de sa production car :

- il en conserve toujours une partie pour sa propre consommation,

- il en vend une partie aux voltigeurs ; il n'aurait pas le temps de l'apporter lui-même en République Dominicaine.

Cependant, au niveau du troisième plateau, la proximité de la frontière fait monter ce pourcentage (~70%). Au niveau du second plateau, la vente en République Dominicaine est limitée par le bon fonctionnement de la coopérative.

Le revenu agricole atteint quasiment le seuil minimum (Annexe V-11 et 16). Les revenus extra-agricoles permettent de le dépasser largement.

Revenus extra-agricoles.

A partir de cette catégorie, nous avons cessé d'évaluer les revenus extra-agricoles, les résultats ne seraient plus assez fiables. Donnons cependant à titre indicatif quelques éléments :

- les femmes ont les moyens de payer les transports et les marchandises pour aller faire du commerce à Elias Piña, et, dans une moindre mesure, à Port au Prince¹. Elles exportent en République Dominicaine bananes, café, choux, pois noir etc. Elles rapportent riz, farine, huile, sucre mais aussi du « vino tinto » (boisson faiblement alcoolisée), des cigarettes et beaucoup de sodas. Elles ont souvent une mule pour amener les marchandises de Baptiste à leur maison.

- l'emploi de journaliers dans les champs permet d'effectuer les travaux agricoles plus rapidement et donc dans des fenêtres de temps plus adéquates. Le reste du temps, le producteur, peut se consacrer à des activités extra-agricoles. Il est par exemple tailleur.

Si l'activité extra-agricole est particulièrement prenante comme par exemple le commerce de bestiaux ou la contrebande avec la République Dominicaine², le temps investi dans le jardin caféier diminue et l'itinéraire technique est de type 45 B, comme pour le petit producteur moyen. Ceci est d'autant plus marqué pour les producteurs qui se sont payés un passeport et parlent espagnol. Ils n'ont pas besoin d'avoir recours à des passeurs pour aller à Sain

¹ A Port au Prince, les produits se vendent chers et vite. Cependant, l'augmentation du coût de transport avec la hausse des prix du pétrole et les risques encourus à Port au Prince, à cause de l'insécurité, diminuent le bénéfice d'un tel commerce. De plus, il nécessite que les enfants soient assez grands et d'avoir un pied à terre à Port au Prince : il faut deux jours pour faire l'aller retour et un jour pour vendre les produits.

² En particulier les habitants du troisième plateau, proches de la frontière.

Domingue et le risque de travailler illégalement est beaucoup plus faible. Ils peuvent effectuer des travaux extra-agricoles à Sain Domingue et revenir ponctuellement sur l'exploitation agricole.

E) Les grands propriétaires

Statut social et évolution.

Cette catégorie sociale et celle des grands planteurs ne relèvent pas des mêmes dynamiques que les catégories précédentes. Les producteurs ont les moyens d'investir et de faire face aux différents aléas.

Les grands propriétaires sont souvent localisés sur la colonie agraire, au-dessus de 1 120 m. Suite à la crise des années 1990, ils ont recentré leurs activités agricoles, délaissant les jardins caféiers situés sur les affleurements de calcaire dur, les versants de la doline ou les terres les plus en altitude. Sur ces terres déboisées, ils préfèrent investir dans des cultures plus rentables, comme le chou, et diversifier leur production par des cultures annuelles, souvent moins adaptées à la zone de Baptiste, comme de l'arachide. Il faudrait que les cours du café soient beaucoup plus élevés pour qu'il soit intéressant pour eux de le replanter sur ces terroirs.

Moyen de productions.

Les petits propriétaires aisés ont au minimum 4 ha de terre en propriété, utilisent une ou plusieurs mules et un asperseur pour les produits phytosanitaires. Leurs jardins sont partiellement clôturés par du fil de fer barbelé.

Ils travaillent avec des métayers, à la tâche ou bien à la journée.

Systèmes de production.

Le jardin vivrier est mené comme précédemment. La fumure (poudrette), fournie par la possession de gros bétail à la longe sur les friches, autorise de meilleurs rendements. La 1^{ière} année, en décembre, pour 30 marmites de pois noir plantées, il est de 8/1. En mars, pour les 6 marmites de maïs et les 30 de pois noir, ils sont respectivement de 80/1 et de 9/1. Le giraumon, trouvant une terre riche en minéraux, produit aussi bien que sur les zones brûlis. On y ajoute du manioc. La 2^{ème} année, en décembre, le rendement des 30 marmites de pois noir est de 8/1. En mars, ceux des 6 marmites de maïs et des 30 marmites de pois sont de 60/1 et 6/1. Ils plantent des patates douces et même du pois congo malgré l'altitude. En 3^{ème} année, le rendement des 20 marmites du pois noir de juillet est de 8/1. Le producteur ne récolte pas les taros, « c'est la nourriture des pauvres ». Les productions sont stockées pour être vendues quand les prix du marché sont hauts.

Le grand propriétaire plante un maximum de choux (1 ha/an). ½ ha est planté en décembre et en juillet, l'autre l'est en mars et en octobre. Le travail exigé nécessite l'aide de journaliers.

Accaparé par le chou, le producteur s'occupe moins de son jardin caféier. Il le mène à 70 B (364 lbs)/ha : il effectue deux sarclages mais la plantation ancienne est peu renouvelée. Le ramassage des graines à terre n'est effectué que les meilleures années. Les cafés rats sont denses et des mirlitons poussent sur les caféiers. Après 20 ans, il reste 50% de la caféière. Les rendements des chadéquiers, des avocatiers et des sucrons sont équivalents aux cas précédents (45 et 100 B). Les rendements des bananiers et des taros sont équivalents au cas 45 B. En revanche, les rendements des mirlitons sont équivalents au cas 100 B.

Le producteur possède deux vaches, deux chèvres, deux truies et élève une vingtaine de poules. (Annexe V-14 et 15)

Revenu agricole.

Le revenu est très confortable (189 000 gdes/famille). (Annexe V-11 et 16)

Activités extra-agricoles.

De toutes les catégories étudiées, celle-ci est la seule où le producteur n'a pas d'activité extra agricole, les revenus de l'exploitation étant suffisants et la quantité de travail exigée ne laissant pas de temps libre pour d'autres occupations. La femme commercialise les produits de l'exploitation.

F) Les grands planteurs

Statut social et évolution.

On retrouve dans cette catégorie :

c) les descendants des grands planteurs du début du XX^{ième} siècle. Leur capital de départ leur a permis de faire fructifier leur patrimoine, de supporter les années de crise du café et d'accéder à de bonnes formations, clefs des emplois les plus rémunérateurs et les plus reconnus.

d) les enfants des petits propriétaires qui ont réussi à accumuler du capital et ont pu investir dans des terres. Souvent, cette aisance financière est due à des revenus extra agricoles résultant d'une formation (techniciens, professeurs, juge de paix etc) ou de revenus liés à des activités religieuses.

Ces producteurs sont les notables, ils ont accès à la majorité des pouvoirs à Baptiste :

e) pouvoir économique : ils sont propriétaires de terres mises en affermage et sont les employeurs principaux de main d'œuvre salariée.

f) pouvoir financier : ils accordent les crédits aux paysans en difficultés.

g) pouvoir politique : ils réservent la majorité de leur temps à asseoir ce pouvoir, au niveau des organes gouvernementaux comme coopératifs. Le café est un bon outil pour se faire reconnaître au niveau local, régional, national et même international.

h) pouvoir religieux : ils sont souvent prédicateurs, hougans¹ etc.

i) pouvoir social : ils ont la main mise sur les autres producteurs qui leur sont redevables d'« aides ».

Ils consacrent la majorité de leur temps à assurer leur pouvoir politique (participations aux réunions, rôle dans les élections locales, responsabilités dans les projets etc.). Ils sous traitent à des métayers à la tâche ou à la journée, les opérations culturelles.

Moyens de production.

Les grands planteurs peuvent avoir plus de 10 ha de terre. Le minimum serait de 4 ha, dont 3 en café.

Les jardins caféiers sont situés essentiellement sur l'interfluve mineur des rivières de Roche Plate et de Fond Zombie. En effet, ce terroir est le plus adapté de la zone pour la production caféière (altitude, humidité du sol). Les jardins vivriers s'étendent sur les versants plus pentus de l'interfluve mineur des rivières de Roche Plate et de Bois Pin Gomme, moins aptes à la production caféière. On peut avoir des cressonnières dans le lit de la rivière de Roche Plate.

L'outillage est plus riche que celui des autres producteurs. Ils sont équipés pour le transport du fumier. Le glacis pour le séchage des cerises café est en bon état. L'outillage pour le café est complet.

La main d'œuvre familiale est augmentée par des « restavek ». Ces enfants ou adolescents de familles très démunies sont pris en charge en échange de travaux et de services non rémunérés.

Systèmes de production.

¹ Prêtre Vaudou.

En général, ils résident à Baptiste mais possèdent aussi une demeure sur l'interfluve mineur, au cœur de leur caféière. Les jardins pre kay sont à moins de 1200 m. Ils sont amendés par une vingtaine de poules.

Le producteur est dans une dynamique capitaliste : il a les capacités d'investir et veut optimiser son taux de profit. Pour cela, il mène ses jardins caféiers en 300 B¹ (1 560 lb de café vert/ha). Le temps est investi dans les activités politiques liées au café, comme l'implication dans la vie des coopératives et dans les projets sur le café. Le capital permet de financer un matériel supérieur à la moyenne (séateurs etc.) et une importante main d'œuvre journalière ou sous contrat. Les opérations culturales sont faites soigneusement (3 à 4 sarclages, taille, ramassage des grains à terre, régénération, mise à distance etc). Un amendement est apporté par le fumier de deux vaches mises au jouk. Après 20 ans, il reste 50% de la caféière initiale.

Les rendements des bananiers, des chadéquiers, des avocatiers et des sucrons sont équivalents au cas 100 B. On n'a aucun mirilton. Les taros, aliment du pauvre, ne sont pas récoltés.

Les producteurs sont peu intéressés par le vivrier qu'ils installent sur les terres les moins aptes à la production caféière. Ils y plantent l'équivalent de 4 marmites de maïs afin de répartir les risques et de limiter les achats. Ils ont suffisamment de terres pour conserver l'ancien système de friches longues (deux à trois ans) et donc assurer le renouvellement de la fertilité. Quelques chèvres les pâturent. Stockant leur récolte, ils ont un accès direct aux semences.

Les plus grands planteurs, ou les plus âgés, donnent même leurs terres en affermage aux métayers, aux propriétaires en limite de rupture et aux producteurs moyens qui ont ponctuellement un excès de liquidité qu'ils veulent faire fructifier, malgré le coup élevé de la rente foncière. Ils se réservent le café et les activités extra-agricoles. Quand leurs terres, sur les interfluves mineurs, jouxtent les rivières, ils ont le droit d'y établir des cressonnières.

Trois truies sont données en gardiennage.

(Annexe V-14 et 15)

Intéressons nous un instant sur ce choix: pourquoi s'orienter vers la production caféière alors que la production de chou est plus rémunératrice (Annexe IV-23) ?

La charge de travail sur un jardin caféier de 300 B/ha est de 337 hommes jours/ha. Elle est un peu inférieure à celle exigée par un jardin vivrier avec une association en pois noir maïs (367 hommes jours/ha) ou celle nécessaire à la culture de chou (398 hommes jours/ha). De plus, il est plus facile pour l'homme de déléguer ce travail: le sarclage et la lutte anti-érosive peuvent être faits par contrats (même principe qu'en République Dominicaine) et la récolte est à la charge des femmes. Le producteur effectue les autres travaux, régénération, lutte anti-parasitaire, taille etc. lorsqu'il dispose de temps libre. En revanche, il serait plus difficile de déléguer le travail dans les autres types de systèmes de culture : dans les jardins vivriers, le producteur travaille en général avec ses employés et, dans le cas du chou, il est même astreint chaque jour à appliquer lui-même les produits phytosanitaires.

Le travail exigé par le jardin caféier étant beaucoup moins contraignant que celui des autres cultures, le grand planteur peut exploiter des surfaces plus importantes et donc augmenter ses revenus. Aujourd'hui, les investissements de ces grands planteurs sont destinés à la replantation et la régénération de leurs caféières délaissées pendant la crise, afin d'augmenter cette surface.

Revenu agricole.

Pour une surface d'un peu plus de 4 ha, il est très élevé : 309 000 gdes pour deux actifs familiaux. (Annexe V-13 et 16) C'est le système de production le plus rémunérateur.

¹ Le rendement moyen à Thiotte est de 1 100 lbs/ha.

Il faut ajouter à ce revenu l'important apport des rentes foncières.

L'aisance financière se traduit par la possession de plusieurs maisons, un suivi médical satisfaisant et le financement des études supérieures des enfants.

Revenus extra agricoles.

Le temps libéré par la sous-traitance des activités agricoles permet aux hommes et, dans une moindre mesure, aux femmes d'occuper les postes très rémunérateurs accessibles grâce à leur formation ou leur capital (grands commerçants, usurier).

Les femmes n'ont pas à faire la lessive ou les marchés, les « restavek » s'en chargent.

L'avenir des enfants de ces exploitations est assuré : ils ont accès aux études supérieures et sont souvent cadres à Port au Prince ou à l'étranger. Cependant, en général l'exploitation est reprise par au moins l'un d'entre eux. Dans le cas contraire, le producteur, âgé, opte pour une stratégie à court terme, limitant ses investissements et son entretien des caféières.

G) Les propriétaires absents

Une dernière catégorie n'a pas été étudiée pour des raisons pratiques évidentes. Des propriétaires n'habitant plus dans la zone ou dans le pays laissent leur caféière informellement à la charge de la famille. Celle-ci ne fait qu'un entretien minimum (45 B) de peur d'être accusée de vouloir s'accaparer la terre.

H) Conclusion de la typologie

Ainsi, nous l'avons vu, chaque producteur s'adapte au milieu en adoptant sur ses terres des stratégies propres, suivant son accès aux moyens de production. Le métayer privé de terre en propriété cultive un petit jardin de case. S'il a quelques centaines de mètres carrés autour de la maison, il établit un jardin pre kay, système de culture le plus rémunérateur. Le petit producteur en difficulté aura en plus accès à la culture d'un petit jardin vivrier, association de pois noir maïs pois congo, sur des terres peu fertiles, car ces jardins ne demandent quasiment pas d'investissement de départ. Les producteurs moyens vont partager leurs terres entre un jardin caféier et un jardin vivrier afin :

- j) d'avoir des aliments tout au long de l'année avec du maïs, des mirlitons et des fruitiers (stratégie alimentaire),
- k) de répartir annuellement les sources de revenus avec des cultures telles que le pois noir et la banane,
- l) de s'assurer d'un revenu annuel peu dépendant des aléas climatiques et qui ne concurrence pas le travail du jardin vivrier : le café en 45 B/ha.

Lorsque le producteur acquiert plus de terre, il est amené à faire un choix entre plantation de café, garantissant des revenus stables sur le long terme, et culture du chou, permettant un retour rapide sur investissement et étant rémunérateur. Le petit propriétaire aisé prend en compte :

- le terroir de ses terres. Sur calcaire dur, l'association pois noir maïs pois congo est la seule possible. Sur les terres trop hydromorphes ou trop épuisées par des années de cultures vivrières, le café est contre indiqué. Il fera du chou. De même, le type d'argile du sol doit avoir un impact sur l'implantation ou non de café. Aujourd'hui se redessine doucement dans le paysage un zonage agro-écologique gommé par des années de directivisme agronomique. Mais sur les autres terres, celles des versants peu pentus de calcaire tendre, adéquates aux productions de chou comme de café, quel choix faire ?

Nous relevons trois éléments influençant le choix :

- le temps dont le producteur dispose pour la culture (compétition avec les activités extra agricoles, le chou étant très exigeant en temps).
- Le sexe de l'exploitant. La femme aura plus de facilités à mener un jardin en café qu'un jardin vivrier. En effet, les principales activités dans les champs vivriers sont effectuées par les hommes. Pour la femme, l'accès à un coumbite est plus difficile que pour un homme qui y vend sa force de travail. En revanche, l'accès à la main d'œuvre pour le principal poste de travail du jardin caféier, la récolte, lui est facile puisque c'est une activité réservée aux femmes.
- Le marché du café. L'évolution des prix de la marmite est évidemment déterminant.
- L'implication dans les projets de développement. Les projets ayant pour objectif de soutenir les producteurs à long terme, ils favorisent l'entretien et le développement des jardins caféiers. L'aide apportée par ICEF et AVSF peut être déterminante.

Les grands propriétaires et les grands planteurs ont déjà fait le choix. Le grand propriétaire ayant déboisé ses terres pendant la crise des années 1990, il lui serait maintenant beaucoup trop onéreux de replanter. Il conserve cependant ses derniers jardins caféiers en l'état (système 70B/ha) : si les cours du café à Baptiste continuaient à augmenter, il pourrait envisager de changer de stratégie. Quant aux grands planteurs, ils ont eu au cours de l'histoire l'accès aux moyens de production nécessaires pour adopter une stratégie capitaliste axée sur le café 330B/ha.

Conclusion et perspectives

Le potentiel de Baptiste pour la production de café haut de gamme lui a toujours permis de bénéficier du soutien de l'état haïtien et d'organisations internationales. Ce n'est pas la zone la plus défavorisée d'Haïti.

Depuis les années 1980, l'organisation des systèmes de production autour de l'articulation jardin caféier jardin vivrier s'est profondément modifiée, avec, en particulier, un appauvrissement de la diversité des systèmes de culture du vivrier, un désintérêt pour le café et une crise de la fertilité.

Nous avons distingué plusieurs catégories de producteurs, avec des besoins propres. Comme l'objectif du projet d'ICEF et AVSF est d'augmenter les revenus des paysans de Baptiste, intéressons nous aux attentes et aux besoins de chacun, en sachant qu'il n'est pas du ressort des ONG de répondre à tous les problèmes d'une zone.

- **Grands propriétaires et grands planteurs.** Ils veulent augmenter la rentabilité de leurs cultures et sont donc demandeurs d'appuis techniques. Ils sont souvent les moteurs de l'introduction des paquets techniques, à condition que leur efficacité soit prouvée dans la zone.

Dans ce cadre, l'idée de réhabiliter la ferme des agronomes de Baptiste afin d'y faire des expériences a un sens. Cependant, avant de se lancer dans une telle entreprise, il faut réfléchir à son utilité, à sa gestion et à sa pérennité. En effet, replanter la ferme en café serait un projet important. Est-ce le meilleur investissement à faire dans la zone ? De plus, qui serait en charge de l'entretien ? Et, finalement, que deviendrait la ferme après le départ des ONG ? Un élément est clair, après replantation il serait plus viable de louer la terre à des métayers, en stipulant dans le contrat que les agronomes vont y faire des expériences et des mesures, plutôt que de demander à des employés du projet de se charger de l'entretien. Le métayer sera toujours plus minutieux et le paysan connaîtra mieux le terroir que n'importe quel agronome.

- **Petits propriétaires moyens à aisés.** Leurs revenus pourraient être augmentés :
 - a) en continuant l'introduction de nouvelles variétés de contre saison permettant d'apporter un revenu lors de la période de soudure.
 - b) en cherchant des modes de lutte efficaces et peu polluants contre le ravageur du chou et les maraucas.
 - c) en réfléchissant sur les modes de conservation afin de limiter les pertes post-récolte.
 - d) en améliorant l'état des infrastructures routières, particulièrement entre Baptiste et Belladère, pour faciliter la commercialisation des produits.

Cela nécessite l'organisation des producteurs sur la zone afin qu'ils fassent valoir leurs droits.

- e) en facilitant l'accès au crédit, pour alléger le problème structurel de l'exploitation : le besoin en fonds de roulement.
- f) en diminuant les coûts d'accès à une santé et à une scolarité de qualité.

Et surtout :

- g) en s'intéressant au renouvellement de la fertilité dans les champs vivriers.

Le problème de la dégradation des sols des jardins vivriers est difficile à résoudre. Que faire ?

* Limiter le lessivage des sols par les eaux ?

- Grâce à des rampes anti-érosives ? En branchages, elles sont peu efficaces. Les rampes vives, en cannes à sucre ou vétivers, nécessitent au préalable d'avoir réglé le problème de la divagation des animaux car elles les attirent. Celles en pierres ne sont effectuées que dans les jardins très rocheux ; ailleurs, la charge de travail serait trop élevée. Quant aux terrasses, elles sont beaucoup trop coûteuses à mettre en place et font perdre de la surface au producteur.

Certains techniciens d'ICEF informent à juste raison les producteurs sur le problème posé par la pratique du brûlis pour la gestion de la matière organique. Cependant, cette démarche intéressante ne doit pas attirer la vindicte sur ceux qui l'effectuent. Chacun fait ce qu'il peut avec les moyens qu'il a.

* Réduire les pertes dues à l'exportation de fertilité lors des récoltes ?

- demander au producteur de laisser sur la parcelle une partie des résidus de culture semble déplacé : il le ferait déjà si cela était possible puisque cela réduirait les quantités à transporter du champ à la maison.
- de même il serait peu judicieux de conseiller à l'exploitant de ramener sur la parcelle les résidus de culture (temps de travail).

* Augmenter les transferts de fertilité verticale ?

Certains des producteurs ont quelques arbres sur leurs parcelles. La perte de surface et la modification de l'ensoleillement provoquées ne semblent donc pas problématiques tant que la densité des arbres reste faible. Il faudrait alors trouver une essence produisant peu d'ombrage, au système racinaire pivotant et dont l'utilité économique serait rapidement démontrable.

* Importer de la fertilité ?

- les engrais chimiques sont très chers et peu efficaces dans des sols pauvres en matière organique,
- les parcelles de certains producteurs sont entourées de haies vives.

Le développement de ces haies comme source fourragère permettrait de mieux valoriser les bordures de jardins et d'effectuer un transfert de fertilité vers la parcelle vivrière. De plus, si elles sont denses, elles éviteraient la divagation du bétail. Le choix de l'espèce devra être pertinent. Par exemple, ibiscus et vétivers sont actuellement utilisés. Or, certaines variétés d'ibiscus peuvent entraîner des maladies du café et le vétiver ne protège pas efficacement les champs des divagations du bétail.

- **Producteurs les plus en difficultés et métayers.** Le problème fondamental est bien sûr l'accès à la terre. La lourdeur des charges foncières et l'épuisement des sols les confinent dans une situation sans issue. Il est difficile d'avoir le moindre impact au niveau de Baptiste sur le droit d'accès à la terre pour les plus démunis. Seule une solution politique est envisageable.

Pour répondre à la problématique posée par les ONG, le café ne va pas disparaître à Baptiste. Les grands planteurs et les petits propriétaires aisés le développent. Cependant, sans l'encadrement gouvernemental, il ne sera plus cultivé que sur les terroirs les plus adaptés, ce qui pose au niveau national le problème de la déforestation.

Avoir replacé le café au sein des systèmes de production de chaque type d'exploitant nous a permis de mettre en évidence qu'il fallait porter une attention particulière :

- aux problèmes de gestion des liquidités des familles (accès au crédit, à l'épargne),
- à la perte de confiance des producteurs vis-à-vis des coopératives qui ont commis des erreurs par le passé et dont l'administration reste aujourd'hui encore peu démocratique,

- à l'intérêt du chou sur les petites surfaces,
- à l'importance de communiquer, sur la base de données techniques précises issues d'analyses effectuées dans la zone,
- à l'insuffisance des prix du café pour s'engager dans un entretien plus intensif des caféières, même si une dynamique de replantation existe chez les petits propriétaires aisés.

Les programmes mis en œuvre sont néanmoins pertinents, en particulier sur le volet café, avec la production de plants, la vulgarisation de paquets techniques pour lutter contre les scolytes et le développement des nouvelles filières de commercialisation. Le travail sur la diversification dans les jardins caféiers par l'introduction de nouvelles essences à forte valeur ajoutée et/ou produisant à contre saison est judicieux. Enfin, les activités de renforcement des coopératives sont fondamentales.